



Comment l'Europe peut prévenir sa désintégration

Daniel Vernet
Le Monde

POUR TENTER de convaincre — avec l'insuccès que l'on sait — ses compatriotes de conserver une Union soviétique, Mikhaïl Gorbatchev avait coutume d'opposer le processus d'intégration de l'Europe occidentale aux tendances centrifuges à l'oeuvre en Europe de l'Est. Les électeurs danois lui auraient-ils définitivement donné tort ? Sans doute leur opposition au traité de Maastricht ne signifie-t-elle pas le retrait du royaume du Marché commun, mais les réactions enregistrées chez les partenaires montrent assez que les germes du doute ont été semés. L'annonce immédiate par François Mitterrand, après des mois de suspense, que la ratification se ferait en France par voie référendaire tend à marquer solennellement l'engagement de Paris en faveur de l'Union politique et monétaire, après la défaillance de l'un des Douze. Comme la déclaration franco-allemande publiée en même temps marque la volonté des deux pays d'aller de l'avant, quelles que soient les résistances des uns et des autres. Ce sont en quelque sorte deux coups d'arrêt préventifs, à une éventuelle contagion.

Il ne faut certes pas surestimer la portée de la décision danoise. L'Europe occidentale n'est pas menacée d'éclatement, à l'instar de l'Europe centrale et orientale, en proie aux maladies séniles du nationalisme.

Elle poursuit par des chemins divers depuis plus de 40 ans son oeuvre d'unification. Le processus d'intégration est suffisamment avancé pour pouvoir résister aux humeurs — même démocratiques — d'un petit pays. Depuis la chute du mur de Berlin et la fin de l'empire soviétique, l'unification a perdu ses raisons d'être originelles : une double garantie « contre le passé allemand et contre le présent soviétique », selon l'expression de l'historien allemand Michael Stürmer, mais elle n'en demeure pas moins une nécessité et un pôle d'attraction.

Pourtant, le « non » danois ébranle le « môle de stabilité » dont parle volontiers le président de la République française à propos de la Communauté. Au lieu de penser à approfondir le processus d'intégration et de préparer les modalités d'un élargissement déjà gros de risques de dispersion, le prochain sommet de Lisbonne devra d'abord s'employer à limiter les dégâts et à recoller les morceaux.

Mais surtout la majorité des électeurs danois a donné le mauvais exemple et encouragé les adversaires honteux ou déclarés de Maastricht dans tous les pays de la Communauté. Tous n'ont pas sablé le champagne comme les élus communistes français, mardi soir au Sénat, mais beaucoup ont saisi l'occasion pour demander un ajournement des débats sur la révision constitutionnelle et la ratification. Ils trouvent dans les raisons des opposants danois des arguments pour étayer leur propre hostilité, dont les motivations profondes varient d'un pays à l'autre.

Les Allemands pleurent la perte du deutschemark, symbole de leur prospérité et de leur vertu économiques, sacrifié sur l'autel de la monnaie unique, tout en craignant que les pouvoirs des Laender ne soient rognés par une bureaucratie bruxelloise peu soucieuse de subsidiarité. Les Britanniques se réservent le droit de refuser la monnaie unique et se sont vu accordés le pri-

Voir page B-2 : Europe

LA POLICE À CONTRÔLER

Le contrôle de la police doit échapper à toute forme d'intrusion politique, soutient Jean-Carol Boucher dans Le contrôle de l'activité policière

Clément Trudel

POUR METTRE fin aux « enquêtes à la pièce » touchant les activités policières — le plus récent exemple a trait aux circonstances entourant la mort de Marcellus François et c'est le juge Albert Malouf qui la présidera — le Québec doit se doter d'un organisme permanent, d'une Commission de la sécurité publique. Il faut renforcer la crédibilité d'une transformation déjà amorcée par la Loi sur l'organisation policière et une autre loi qui la complète et, à cette fin, il est « urgent que le ministre de la Sécurité publique soit écarté de tout mécanisme de contrôle et de surveillance de l'activité policière ». L'un des objectifs de la réforme proposée est d'éliminer « toute forme d'intrusion politique possible, à quelque étape que ce soit », selon Me Jean-Carol Boucher, dont les éditions Yvon Blais viennent de publier *Le contrôle de l'activité policière* (564 pages).

Un tribunal administratif de plus ? La suggestion ne vient pas comme coup de tonnerre dans un ciel clair. Me Boucher a fait le bilan de la défunte Commission de police du Québec ou CPQ. Abolie le 1er septembre 1990, cette commission existait depuis 1968. « Le caractère non exécutoire des décisions (de la CPQ) et les décisions contradictoires souvent rendues en matière de droit du travail » expliquent que des changements radicaux soient intervenus. On en était parfois rendu à « quatre procès et quatre règles de preuve différents... et des conclusions différentes ».

Le bruit fait autour de l'épisode de Rock Forest (poseurs de tapis mitraillés par erreur dans une chambre de motel) ou la conduite surprenante de la CPQ qui, en conférence de presse, prenait à rebours la position de Québec sur l'enquête menée au sujet de policiers de Sainte-Foy, n'ont fait que précipiter la mise à mort d'un organisme « excellent en principe, mais qui portait en lui-même tous les germes de son abolition ».

Il manquait notamment à la CPQ « un instrument de mesure et de contrôle de l'activité policière et de la prévention du crime », ce qui menait à en faire « une cinquième roue de carrosse ». La question demeure : comment en venir à des enquêtes répondant aux critères d'indépendance et d'impartialité? reprend Me Bou-

cher qui s'empresse de dire que le Québec, en matière de contrôle civil des activités policières, peut se dire « en avance pour une fois ».

Les critiques ont en effet fusé périodiquement quant au fonctionnement de la police. La « brutalité policière » lors de la grève d'Asbestos (1949), ou à l'occasion du « samedi de la matraque » (1964) avait été suivie de débats importants. Titres de reportages et d'éditoriaux largement cités par Me Boucher sont souvent accusateurs : « enquête bâclée », « blâme sévère... » ou « une justice tronquée ». Les médias, précise Me Boucher, « posent les questions de monsieur-tout-le-monde », et « le journaliste n'a pas à se justifier, lui... ». Où trouver la formule qui permette à la fois de conjurer l'anarchie et de rétablir ce climat de confiance, y compris chez les policiers qui, fréquemment, se disent injus-

Les suggestions de Me Boucher tendent à empêcher que l'on considère les policiers comme « une classe à part ». Leur premier rôle en est un de protection des droits collectifs, de l'ordre public... mais depuis l'avènement des chartes, ils doivent s'assurer de respecter les droits et libertés individuels de chacun.

tement traités? En s'assurant que des personnes se chargent, à plein temps, d'examiner les accros présumés aux règles de déontologie policière ainsi que l'ensemble des moyens dont se dote l'État pour sa protection et celle de ses citoyens.

Le phénomène de manque de confiance et d'inconfort persiste « malgré les efforts réels des commissaires-enquêteurs », note Me Boucher, car ils sont toujours en situation d'établir une « première », tant leur font défaut l'infrastructure et l'expertise nécessaires. Assurez curieusement, on ne parle presque plus, en 1992, de la

façon de contrer les activités du monde interlope; ce motif avait pourtant été à la source des activités, dans les années 70, de la CECO (Commission d'enquête sur le crime organisé).

L'avocat qui enseigne à l'université d'Ottawa a scruté, dans ce travail d'abord conçu comme thèse de doctorat, les diverses modifications législatives apportées par Québec. Jusqu'en 1979, les pouvoirs accrus que réclamait la CPQ lui furent accordés, mais par la suite, avec la formation d'une Direction générale de la Sécurité publique relevant directement du ministre de la Justice, on en vint à faire de la CPQ « un tribunal comme un autre », toujours sans pouvoir exécutoire et dont le mandat initial aurait pu, théoriquement, mener à l'adoption d'un code de déontologie... qui ne vint jamais.

Lorsque le législateur québécois se mit à préparer un tel code de déontologie, il dut « apprivoiser la police » en quelque sorte; ce qui n'est pas nécessairement mauvais, note Me Boucher dont les suggestions tendent à empêcher que l'on considère les policiers comme « une classe à part ».

Jean Rivero, cité par Me Boucher, parle de l'ambiguïté fondamentale dans « la relation entre police et droits de l'Homme ». Le professeur Yves Ouellette, déjà en 1978, écrivait dans son étude sur *Le contrôle politique sur les services de police municipaux*, que « la police, en démocratie, accomplit souvent une tâche difficile, marquée d'ambiguïté et de paradoxe ». Bien sûr que le policier vit parfois sur la corde raide, souligne Me Boucher. « Son premier rôle en est un de protection des droits collectifs, de l'ordre public... mais depuis l'avènement des chartes, il doit s'assurer de respecter les droits et libertés individuels de chacun ». D'où la nécessité de tenir compte de la « nature humaine », de se mettre en quête d'une « norme équilibrée » permettant l'exercice d'une certaine coercition « sans que ça devienne une négation du droit d'un individu ».

Plusieurs vrais problèmes n'ont pas encore connu de réponses en matière de contrôle de l'activité policière, affirme Me Boucher, mais les nombreuses entrevues et recherches qu'ont nécessitées sa thèse, depuis 1983, lui font dire que c'est un domaine « en constante évolution » qui pose un « défi permanent » d'équi-



Jean-Carol Boucher

libre entre citoyen, policier et État. Il serait porté à croire que la solution réside dans une Commission de la sécurité publique (CSP) dont il trace la tâche en sept volets, en plus de fournir (annexe E) un organigramme : coordination et encadrement des ressources et du personnel, en matière de sécurité publique et de déontologie; entendre et statuer sur les cas de destitution, suspension ou réduction de traitement de policiers « non salariés au sens du Code du Travail »; se charger de l'expertise, du soutien administratif aux organismes dont elle a la responsabilité; assumer la tâche de conseil auprès du gouvernement et du ministre de la Sécurité publique; faire des propositions de règlements en matière de sécurité publique. Le septième des traits fondamentaux de cette CSP a trait à la compétence d'enquête sur toute « opération policière » confiée à un ou plusieurs membres d'un corps de police, éliminant ainsi tout risque de conflit (même apparent) d'intérêts et toute intervention politique du ministre de la Sécurité publique.

L'auteur est conscient de s'être aventuré sur un terrain parsemé d'embûches mais ces questions sont toujours d'actualité et il compte bien sur le rôle « très important » que peuvent jouer les médias pour faire aboutir ce projet.



Les nouveaux messagers

La chronique d'André Fournier sur « l'intrusion » de l'électronique au Parlement comble une lacune

André Fournier, journaliste à la télé de Radio-Canada à Montréal, vient de publier, aux Éditions du Méridien, une abondante chronique sur « l'intrusion » de la radio et de la télévision à l'Assemblée législative (devenue nationale à la fin de 1968) du Québec, à l'aube de la Révolution tranquille.

Gilles Lesage, correspondant parlementaire et chroniqueur politique à Québec depuis près de 25 ans, a fait la préface du livre du confrère Fournier.

En guise d'incitation à la lecture de cette chronique, voici ce texte de Gilles Lesage.

Gilles Lesage

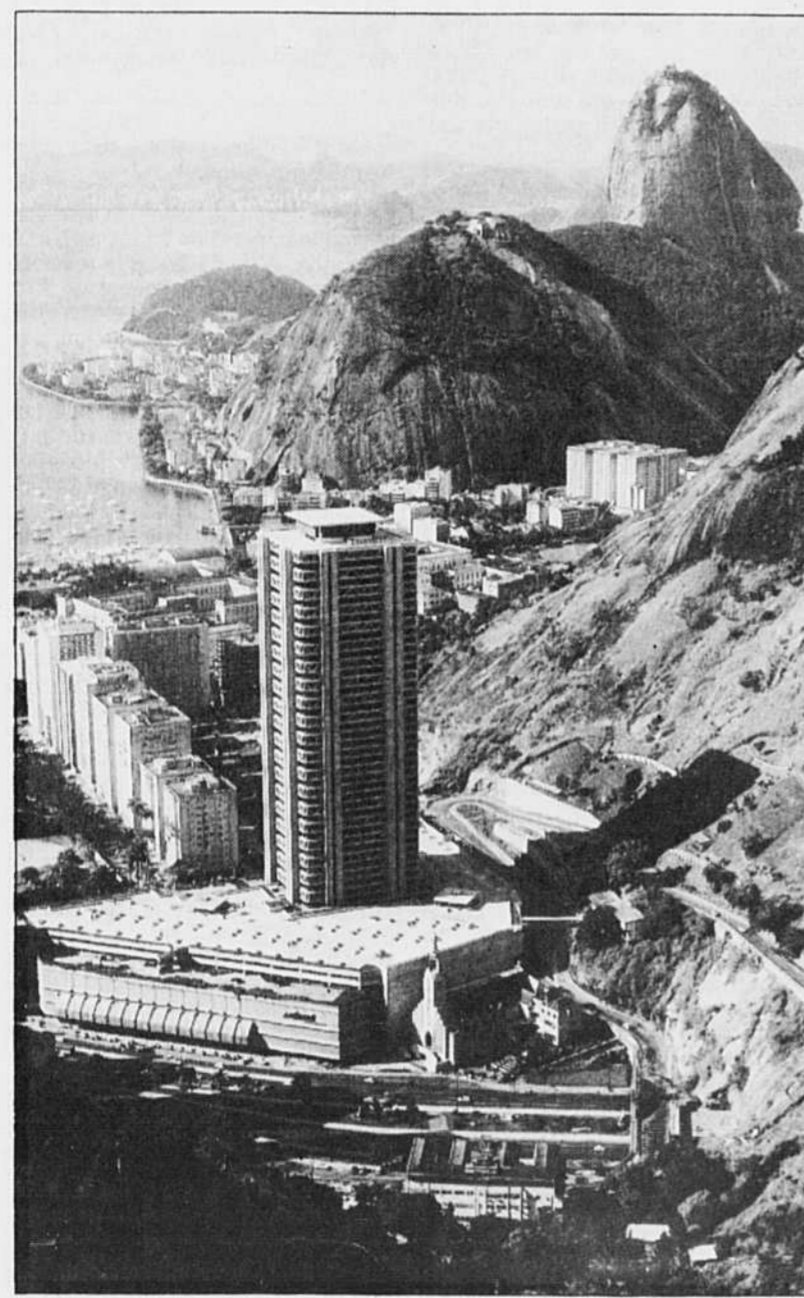
IL Y A 200 ans, la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada — ancêtre de l'Assemblée nationale — siégeait pour la première fois à Québec. Dès 1792, des journalistes font le compte rendu des débats parlementaires. Cependant (comme le signale Jocelyn Saint-Pierre, historien-chercheur à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale), les Pierre Bédard, Ludger Duvernay ou Étienne Parent, familiers à cette époque des séances du Parlement, ne faisaient pas partie pour autant d'un corps constitué; chacun agissait individuellement pour le compte d'un journal. La reconnaissance officielle de la Tribune de la presse par l'Assemblée législative remonte au 11 novembre 1871.

Durant toutes ces années, et jusqu'à la fin des années 1950, la « Galerie des journalistes de la législature de Québec », devenue la Tribune de la presse, était formée de représentants d'éditeurs accrédités des journaux quotidiens et hebdomadaires publiés au Québec. « On eût pu dire de cette institution et de ces individus qu'ils ont probablement joué un rôle capital dans notre vie politique », écrit Saint-Pierre. À une époque où le seul média vraiment de masse existant était le journal, ils ont été la principale courroie de transmission du discours politique.

« La Galerie de la Presse est si intimement mêlée à la vie du Parlement que nous ne pouvons oublier de la mentionner dans une histoire comme celle que nous avons entreprise », écrit le journaliste Damase Potvin (dans « Aux fenêtres du Parlement de Québec », en 1942), qui y a passé presque toute sa carrière. On peut même dire que ceux qui occupent la tribune de la presse à la Législature, les courriéristes parlementaires, comme on les appelle généralement, sont comme un lien entre le Parlement et le public. C'est par eux que ce dernier apprend, chaque jour, ce qui se passe chez ses représentants au Parlement de la nation sur lequel, toute l'année, peut-on dire, les yeux de la population sont tournés ».

Pendant près de 170 ans, les valeureux scribes, ces historiens du qu-

Voir page B-2 : Messagers



Rio, nuit noire sur la samba

RIO-DE-JANEIRO est, depuis le 3 juin, au centre de la planète Terre en accueillant, sur l'initiative des Nations unies, la conférence des chefs d'État pour l'environnement. Rio, métropole d'un Sud accablé de misère, secoué de violences. Rio, débordée par une population de 14 millions d'habitants. Rio, où la nuit révèle plus crûment la dérive d'une cité dépeuplée de son mythe et une culture en perte de repères. Témoignage.

Slimane Zeghidour

Le Monde

ARIO, le jour part comme un coup de feu. La nuit s'abat en couperet sur la ville. Une ville qui perd aussitôt la tête, prend ses jambes à son cou, s'enferme à double tour. Ces places, ces avenues, ces parcs qui furent le théâtre à ciel ouvert de tant de carnivals se vident de toute âme qui vive. L'haleine rafraîchissante de la mer toute proche, la pureté cristalline d'un ciel constellé de diamants n'y font rien. Copacabana, Champs-Élysées tropical, route de Katmandou de l'exotisme; même Copacabana ne fait plus recette, une fois la nuit tombée. Et tout là-haut, sur la tête d'aiguille du Corcovado, le « Bossu » en portugais, se dresse, au milieu d'un halo ambre de lumière la statue du Christ, les bras grands ouverts... sur le vide. Rio ne sait plus à quel saint se vouer.

Mais Rio by night a tôt fait de se retourner comme un gant. Et la ville de se mettre à grouiller d'une faune insolite, d'un peuple somnambule, d'une humanité de bas-fond. Les femmes et les enfants d'abord. Voilà une mère noire qui s'affaire pour

mettre bon ordre dans sa « maison ». En pleine rue, sur le terre-plein et à l'abri d'un arbre crépu elle met au « lit » trois petits bouts d'hommes dont un nourrisson. Un empilement de cartons et de chiffons donne à penser que la famille n'est pas au complet. À côté, sur le bord du trottoir, trône un thermos, tandis qu'une veste accrochée au tronc de l'arbre protecteur s'agite à la brise marine venue de Copacabana en passant devant l'hôtel Méridien. Un dernier coup de balai — la propreté n'est pas un vain mot au Brésil — et la maîtresse de maison s'allonge sur un matelas d'éponge effrité. Elle tire sa robe sur ses jambes, serre le bébé contre sa poitrine et s'immobilise en une attitude toute maternelle.

Tout autour des hôtels pour touristes, notamment sur le parcours de l'avenue Nossa-Senhora de Copacabana, parallèle à la plage, circule, s'agite, pullule un grand concours de prostituées, de badauds, d'insomniaques et de proxénètes. Noirs, Indiens et métis y prédominent. Des estaminets servent sans désemparer pizzas, bières et jus de fruits. La drogue circule. On achète, on se shoote en attendant de se vendre. Des négrillons pas plus hauts que trois papayes

Voir page B-2 : Rio

CAHIER SPÉCIAL

MUSÉE DE LA CIVILISATION Le Saint Laurent

RÉSERVATIONS PUBLICITAIRES

842-9645

Date de tombée le 12 juin 1992

PARUTION
le 20 juin
DANS
LE DEVOIR

Le Musée de la civilisation de Québec présente à compter du 23 juin une exposition sur le fleuve Saint Laurent à laquelle LE DEVOIR s'associe en publiant un cahier spécial.

Le Saint Laurent, attention fragile est une exposition qui veut faire connaître le fleuve et faire prendre conscience de la nécessité de le protéger. Le cahier du DEVOIR qui servira de document d'accompagnement à l'exposition présentera ce géant et son environnement naturel, humain, industriel. On y traitera des principales questions environnementales qui l'affectent et des mesures à prendre (ou déjà prises) pour assurer la conservation d'un milieu de vie de qualité pour ses habitants.

C'est l'heure de Le Bigot

Selon les derniers sondages, CBF connaît sa meilleure saison depuis 11 ans

Paule des Rivières

C'EST Joël qui va être content ! Pour la première fois de son histoire, CBF Bonjour s'est hissée au sommet des émissions radiophoniques matinales du réseau AM, ex-aequo avec CKAC. Les derniers BBM de la radio, s'ils confirment que la radio AM continue de perdre du terrain au profit du réseau FM, ne font que mieux ressortir la belle allure de CBF, qui a connu sa meilleure saison depuis 11 ans. La société d'État n'hésite pas à parler des résultats « exceptionnels ».

Le « volume d'écoute » de CBF a en effet augmenté de 15% par rapport à l'automne dernier, atteignant 3 527 000 heures. Cette hausse s'expli-

que par le fait que les auditeurs de CBF sont plus fidèles ou plus patients, ayant synthétisé ce poste 9,7 heures par semaine, comparativement à 8 heures à l'automne et à 7 heures il y a un an. La palme dans ce domaine va à CITE-FM, qui garde ses auditeurs 13,4 heures par semaine, en moyenne.

CKOI pour sa part ne garde ses auditeurs que 9 heures par semaine. Mais les propriétaires de CKOI n'ont aucune raison de se plaindre puisqu'il y a beaucoup beaucoup de monde qui écoute ses émissions, de sorte que son volume d'écoute frise les 10 millions d'heures.

L'émission matinale la plus écoutée reste *Le Zoo* à CKMF FM, avec 17,1% du marché ; CKOI suit avec

13,6%, puis Radio-Canada et CKAC avec 12,6%. De 7 h à 9 h cependant, l'équipe de Joël Le Bigot devance CKAC. C'est encore à Radio-Canada qu'on retrouve le quart d'heure le plus écouté, avec 114 000 auditeurs, de 7 h à 8 h. Le *Radiojournal* de 8 h réussi aussi très bien puisque 112 000 personnes l'écoutent, soit 6000 de plus qu'à l'automne dernier.

Les radiojournaux diffusés à CBF-FM sont également plus écoutés, spécialement ceux du samedi. L'auditoire du bulletin de 8 h passe de 28 000 à 57 000. Des augmentations du même ordre sont enregistrées pour les bulletins de midi et de 18 h.

Le samedi est une bonne journée pour Radio-Canada : *Les Affaires et la vie* passe de 22 000 (automne 91) à

32 000 auditeurs et *Nostalgies* de 7000 à 21 000. Le réseau FM se tire bien d'affaires également, avec *La Grande Fugue* qui passe de 7000 ce printemps à 21 000 cet automne (l'automne était particulièrement bas mais la hausse est tout de même substantielle si on compare l'auditoire 92 avec l'auditoire du printemps 91 qui était de 13 000), la *Chronique du disque* de 23 000 à 31 000, et *L'Opéra du Métropolitain* de 8000 à 21 000 (dans ce dernier cas, la hausse est particulièrement due au fait que les opéras diffusés à l'automne n'étaient pas aussi connus que ceux du printemps).

Le sondage a été réalisé du 9 au 15 mars, du 23 au 29 mars, et du 6 au 12 avril.

◆ Messagers

tien, furent les seuls à prendre des notes, à rédiger des comptes rendus, à rendre compte des débats, à constituer un rouage important, voire essentiel, de la grande famille parlementaire.

Tout cela changea, bascula même, à l'orée de la Révolution tranquille. Aussi bien en politique que dans toutes les autres sphères de la société québécoise. Les nouveaux messagers arrivent en trombe. La presse parlementaire, à la fois miroir et reflet de cette débacle printanière, n'y échappe pas. L'écrit y perd son monopole incontesté. À côté du stylo, il y a désormais un micro, le carnet de notes voisine avec une lourde caméra, le scribe doit partager son temps et son espace avec un reporter de la radio, puis un autre de la télévision, puis trois, quatre, cinq autres. Un envahissement pacifique, accordé à l'humeur du temps nouveau, au besoin d'informations directes et rapides.

Occupés à rendre compte de ce qu'ils entendent et voient, à relater les faits et gestes des parlementaires, à « améliorer », souvent leurs discours, peu de correspondants parlementaires ont pris la peine d'écrire ou de parler en leur nom propre. Cordonniers mal chaussés que nous sommes. À Québec en tout cas, Damase Potvin, déjà cité, et Pierre Laporte (Le vrai visage de Duplessis, 1960) comptent parmi les très rares journalistes qui, se dégageant de la gangue du quotidien, ont mis en gerbe, en quelque sorte, leur longue expérience des arcanes parlementaires.

Il y a là une lacune que les témoins privilégiés que nous sommes devons privilégier à combler. Ce qui demande du temps, de la patience, de la persévérance, toutes qualités qui ne sont parmi les plus éminentes de la confrérie. Il en est heureusement quelques-uns, parmi nous, qui commencent à les pratiquer et, dans le secteur politique notamment, se font les chroniqueurs de leur temps. Non pas comme acteurs, mais comme témoins, actifs et sélectifs, selon la formule consacrée, et comme observateurs critiques.

Voici justement un confrère de Radio-Canada qui, sans prétention et avec simplicité, a entrepris la chronique de la vie des journalistes de la radio et de la télévision au Parlement de Québec. L'entreprise d'André Fournier est ambitieuse. Au point que l'imposant ouvrage que voici couvre une période d'une douzaine d'années à peine.

De l'arrivée des « pionniers » d'avant 1960, Gérard Fecteau (qui fut même président de la Tribune en 1961-62, preuve que la « coexistence pacifique » s'est installée rapidement entre le stylo et le micro), Guy Lemieux, Gerald McDuff, Jacques Larivière, Louis Roberge, à celle des « petits nouveaux », 10 ans plus tard (notamment Rosaire Pelletier et Gilles Morin, qui y sont encore, 25 ans plus tard), tout y passe, ou presque. Les hauts et les bas d'un métier difficile, au cours d'une période palpitante. Pas de grandes révélations, ni de scandales juteux, mais un témoignage vibrant et chaleureux, du haut du « perchoir ».

On revit la campagne de Jean Lesage et la mort de Maurice Duplessis, il en accélère jusqu'à l'élection de Robert Bourassa, 10 ans plus tard.

André Fournier a du pain sur la planche. Vite, la suite, se plait-on à souhaiter, en refermant cette relation d'une décennie trépidante, à tra-

tinué à désigner l'Arabe dans toute l'Amérique latine.

Le plus éloquent indice de leur impeccable intégration ? Leur apport à la samba, le fin du fin de la musique brésilienne, l'esprit même de Rio. Car l'âme de cette ville, c'est sa voix. Oh ! elle ne hausse pas le ton, elle chante. Mais ici on chante avec son corps comme ailleurs on parle avec ses mains. La samba, couple parfait de chant et de danse marié sur le lit de Zambeze avant d'être kidnappé pour être réduit en esclavage au Brésil. D'abord à Bahia puis, au tournant de ce siècle, à Rio dans un bar poisseux, le Baiana (la Bahianaise) du faubourg de Tia Ciata.

Alors, Rio s'emballe pour la samba, happée une aguiche parternaire pour danser. Sur le carrelage patiné du Baiana où viennent se bercer d'illusions les exclus de l'eldorado brésilien, l'Afrique interpelle l'Europe, la guitare s'entche du tambourin, peau blanche et peau noire finissent par se confondre à la lueur de la lune de miel la plus ensoleillée. La samba, la vraie *mais autenticita* (la plus authentique) vient au jour. Un pays jeune, une nation adolescente, trouve enfin sa voix. Un chant marian et harmonisant, comme le fredonnera dans un immense succès *Canta Brasil* (Chante Brésil) le grand chansonnier David Nasser, le « sanglot » du Noir et la « mélodie » du Blanc.

Comme un enfant qui s'éveille au miracle du langage, Rio sera tout ouïe à la samba, n'aura plus d'yeux que pour elle, d'autre dieu qu'elle. Son carnaval jusqu'alors mis à l'indépendance de cité sous la pression de la rue. Il devient même, à partir de 1917, le symbole privilégié de l'identité de ce pays encore vert. Un fidèle reflet sonore que le jeune interprète provençal Darius Milhaud, alors secrétaire à Rio de l'ambassadeur Paul Claudel, se fera un point d'honneur de répercuter jusqu'au cœur de Paris. Grâce à son entourage, la samba, tout comme le tango argentin vers la même époque, prend ses lettres de noblesse dans la Ville-Lumière. Milhaud lui-même s'y met en composant *Scaramouche*, une samba franchouillarde qui fera mouche ! Par ricochet, la bourgeoisie locale, collet monté jusqu'à la phobie du bain de peuple, finit par s'incliner, tirer chapeau bas et entrer de plain-pied dans le carnaval. Désormais, Rio parle, prie, supplie et proteste en une seule langue, la samba. Parole

vers l'humeur et le prisme de quelques-uns de ses artisans. Fournier ne peut s'arrêter en si bonne voie. D'autant que, journaliste de longue expérience, il fut membre de notre confrérie parlementaire, soit de 1978 à 1983. Il en fut même le président, en 1981, une année post-référendaire et électorale, tumultueuse et tourmentée sur bien des plans. Maintenant qu'il nous a mis en appétit, il doit continuer de démystifier ce grand « collègue » qu'était et qui demeure tout Parlement, cet aquarium d'espèces en eaux troubles, d'artisans de l'éphémère, acteurs et témoins d'un quotidien qui se fait et se défait à un rythme de plus en plus accéléré, aux rebondissement imprévus.

Les nouveaux messagers (1), c'est le « club fermé » de la Tribune qui, à l'instar du Québec, fait sauter les écluses, ouvre les fenêtres, fait place à la relève, aux courants d'air, à la parole, prise, dite, chantée et clainonnée, à temps et à contretemps. Dans cette symphonie, qui vire parfois à la cacophonie, la radio et la télévision s'imposent sans crier gare, avec éclat. Heureusement, comme le reconnaît volontiers Fournier, les paroles s'envolent, les écrits restent, comme source de références, comme arrière-plan. La douce revanche de l'écrit, de l'ancien, sur le moderne, de l'artisan solitaire sur le technicien moderne et raffiné.

Il n'y a rien de mystérieux dans le drôle de monde de la politique, écrit Fournier, modeste. Il n'y a que deux groupes de gens que l'on peut diviser ainsi, les « faiseurs » de messages et les « porteurs » de messages. Il n'y a rien de plus, ajoute-t-il. Quant à la fascination qu'exerce le journalisme parlementaire et politique, elle tient avant tout à l'outil de travail, estimateur. L'écrit, c'est l'anonymat le plus complet. La radio, c'est une voix, un anonymat un peu moins secret. La télévision, c'est une tête, une voix, une présence. Changez les acteurs, inversez les rôles et vous verrez que la fascination demeure ».

Quant à l'auteur, qui oeuvre surtout à la télé, sa préférence reste à la radio. Pourquoi, demande-t-il, les informations politiques à la radio tiennent-elles le coup devant la télévision et la presse écrite ? Parce qu'elles sont plus faciles d'accès, plus instantanées, et qu'elles sont répétées plusieurs fois dans une même journée !

Je connais quelques scribes qui ne sont probablement pas d'accord avec ce plaidoyer pro domo du confrère Fournier. Qu'à cela ne tienne. Ils n'ont, comme lui, qu'à se donner la peine, s'ils en ont le coeur, le temps et le courage, de chanter leur propre couplet dans cette chorale parlementaire.

Depuis 200 ans que le Parlement québécois se débat, que des scribes ou à la Tribune pour rendre compte des faits et gestes des élus, bien peu de journalistes ont laissé des traces tangibles de leur passage au « Salon de la race ». Les nouveaux messagers de Fournier comble une lacune grave. Ce qu'il a entrepris de faire pour la radio et la télévision devrait aussi être fait pour la presse écrite, non ? Avec autant de simplicité et sans cynisme, dans le respect des personnes et des institutions, quoique sans complaisance et avec rigueur. Avec bonhomie aussi, et sans se prendre pour des acteurs, mais des témoins, en tout et pour tout.

(1) *Les nouveaux messagers* — Du stylo au micro. André Fournier. Les Éditions du Méridien, Montréal, 1992.

◆ Europe

vilège du *opting out* pour la charte sociale. Le refus des Danois ne peut que conforter le gouvernement de Londres dans son idée traditionnelle d'une vaste zone de libre-échange où les contraintes politiques seraient réduites au minimum.

Pour ou contre M. Mitterrand ?

Les Italiens n'ont pas choisi le op-

ting out, mais pourraient se le voir imposer en matière économique et monétaire s'ils n'assuraient pas au plus vite leurs finances publiques, conformément aux recommandations de la Commission. En Irlande, l'issue de la consultation populaire est d'autant plus incertaine que le vote portera moins sur l'Europe que sur des questions sociales et éthiques.

Les Français boudent le droit de vote accordé aux ressortissants de la Communauté et, obnubilés par la puissance allemande, se demandent si les sacrifices de souveraineté exigés par Maastricht ne vont pas mettre en péril les derniers vestiges de la politique gaulliste d'indépendance. Au futur référendum, ils risquent de surcroît de se prononcer en fonction de considérations de politique intérieure et de voter pour ou contre M. Mitterrand plutôt que pour ou contre Maastricht.

Peut-être les derniers venus, surtout les Hispaniques, sont-ils les Européens les plus zélés, mais en Espagne le régionalisme — comme en Italie d'ailleurs — a monté des ligues dans le Nord — porte lui aussi en germe des fermentés de désintégration que tous les discours sur « l'Europe des régions » ne suffiront pas à contenir. Dans de nombreux pays, les partis politiques classiques, très souvent favorables à la construction européenne, perdent du terrain au profit de partis protestataires, de droite ou de gauche, généralement hostiles à la Communauté. Enfin les pays candidats, notamment les neutres, pourraient être tentés de se référer au précédent danois pour participer à la Communauté sans accepter toutes les contraintes de Maastricht. L'obstacle référendaire sera en tout cas encore plus difficile à franchir en Suisse qu'en Danemark.

Si l'on ajoute que la conception de l'organisation future du continent, de ses institutions politiques, de son degré d'intégration économique, de sa politique de défense et de sécurité, est encore très floue ; que chaque

gouvernement ou presque a sa propre idée ; que les nouveaux rapports entre l'Europe et les États-Unis restent à définir ; que les multiples organisations existantes à l'échelle de l'Europe tout entière font souvent double emploi ; et que, comme le montre la guerre civile yougoslave, elles sont souvent impuissantes à obtenir les nouveaux péris, il y a de quoi s'inquiéter sur la solidité de l'ordre européen » naissant.

La puissance allemande

Toutefois, le malheureux référendum danois restera une péripétie, comme l'unification européenne en a vécu beaucoup d'autres depuis le plan Schuman, si le volontarisme exprimé dans la déclaration franco-allemande de mercredi est partagé au moins par le noyau dur des États fondateurs. Dans le cas contraire, le risque est connu : si la nouvelle Allemagne réunifiée ne pense plus trouver dans l'Europe l'espace d'épanouissement et de contrôle de sa puissance, elle reprendra sa liberté ; elle sera tentée de revenir à son rôle traditionnel d'État central adépte du jeu de bascule entre l'Est et l'Ouest. Nourri d'histoire, M. Mitterrand sait bien qu'alors le problème ne serait plus l'intégration, mais la construction d'alliances et de contre-alliances qui ont conduit déjà plusieurs fois l'Europe et le monde à la catastrophe.

Paradoxalement, la réponse à la froissité dont les Danois ont apporté la première démonstration ne réside donc pas dans un arrêt du processus d'unification, mais dans une accélération d'autant plus nécessaire que les conditions en sont plus difficiles.

FAMOUS PLAYERS
INFO-FILM 866-0111 11H00 A 22H00

LA VIEILLE QUI MARCHAIT DANS LA MER **13 ANS+**

4e MOIS!

PARISIEN 866-3856
 480 Ste-Catherine O

12:50-3:00-5:10-7:20-9:30

SÉLECTION VUES D'AFRIQUE 1992
HORS COMPÉTITION
 LES FILMS DU CRÉPUSCULE PRÉSENTE

Maintenant à l'affiche!

ASHAKARA

EN VERSION ORIGINALE FRANÇAISE

PARISIEN 866-3856
 480 Ste-Catherine O

11:03-15:52-07-25-9:30

MARIE-FRANCE PISIER JANUSZ OLEJNICZAK SOPHIE MARCEAU

LA NOTE BLEUE

Maintenant à l'affiche!

UN FILM DE ANDRZEJ ŻULAWSKI

PARISIEN 866-3856
 480 Ste-Catherine O

11:54-00-6-40-9:20

"INDOCHINE FRACASSE TOUS LES RECORDS!"

C'est le début d'une grande histoire d'amour...

«...il a osé et réussi une fresque, une saga, [...] une véritable invitation au voyage.» — Franco Nuovo, *Le Journal de Montréal*

«Une belle saga qui emplie les yeux et le cœur. Indochine est une très grande réussite.» — Régis Tremblay, *Le Soleil*

«...vraiment un beau moment de cinéma, une romance, une fresque multicolore...» — Odile Tremblay, *Le Devoir*

«Des paysages magnifiques... Un film bien fait, bien joué!» — Françoise Grimaldi, *CBF Bonjour*

«...une légende inventée à coups d'images fortes et de mots superbes.» — Geneviève Picard, *VOIR*

«...un pur délice...» — Marc-André Lussier, *CIBL*

«...une histoire fascinante...» — René Homier-Roy, *L'Actualité*

«Un film d'une grande beauté.» — Serge Dussault, *La Presse*

Maintenant à l'affiche!

Catherine Deneuve • Vincent Perez

INDOCHINE

Un film de Régis Wargnier

AUCUN LAISSE-PASSER

Linh Dan Pham • Jean Yanne • Dominique Blanc • Henri Marteau

PARISIEN 866-3856
 480 Ste-Catherine O

SALLE 4
 1:00-4:30-8:00

SALLE 6
 12:00-3:00-6:00-9:05

FAMOUS PLAYERS 8 197-8995
 1888 Ste-Anne St

CENTRE LAVAL 866-7778
 1600 Le Carrefour

◆ Rio

se fauflent entre les jambes rasées de frais, proposant chewing-gum et cacahuètes. Des galopins qui iront loin. Sans famille, sans toit ni loi, la rue reste leur patrie. Leur berceau et leur tombeau. Trente millions de mioches constituent ce royaume de la tendre enfance abandonnée, larguée dans le caniveau, jetée en pâture au vice et au crime. Privés d'écoles et de jouets, ils tuent leur temps à tuer ou à se faire tuer. La rubrique faits divers regorge de gangsters trahis par des flingues trop lourds pour leurs menottes.

La Fondation de l'État pour le bien-être du mineur (FEBEM) est en charge de récupérer ces *desperados* en herbe pour les remettre dans un droit chemin, dont tout un chacun au Brésil sait qu'il débouche sur la case... départ. Dans le meilleur des cas. Car les « centres » du FEBEM offrent tout de même un éfarant « bien-être » au mineur. La violence sexuelle, la drogue, le suicide, l'assassinat y font rage. On y réprime également mais plus en douceur, l'agressivité de tel ou tel garçonnement à grand renfort d'hormones femelles. Histoire de convertir un dur-à-cuire en femelle... sinon en caricature de femme.

En chair, en silicone et en os, les travestis prolifèrent à Rio mais aussi à travers tout le Brésil. Ils s'encombre sans seulement l'univers de la prostitution; ils s'imposent tranquillement dans le paysage quotidien. Il ne s'agit pas d'un groupe marginal mais plutôt d'une véritable classe sociale. *Voce faz um programa ?* Vous faites un programme ? Le flâneur retient son souffle devant la créature qui l'accoste. Chevelure de jais en cascade, gorge de poitrine qui donne au buste l'air d'une montgolfière, fessier rebondi, tout respire une carnation cousue main. Mais à dévisager

tel transuge de son sexe, on réalise que, souvent, le plasticien a la main moins heureuse. On peut aussi croiser un monstre doté d'une carrure de bûcheron et dont les biceps paraissent presque aussi gros que les seins.

La plupart de ces malheureux viennent du Nordeste, cette Éthiopie du Brésil qu'un Sudiste propose tout simplement de céder... à l'État d'Israël pour un bail de 99 ans. Rio était pour eux la terre promise. Ils déchantent vite et commencent à survivre au petit bonheur la chance, vendant un litre de sang par-ci, un rein par-là, leur force de bras partout. Dormant, par bandes, sur la plage ou, par familles, sous les ponts, ils vivotent à la petite semaine. Une errance qui s'achève parfois par une balle dans la tête.

Bien entendu, le syndicat des Escadrons de la mort, créé par des policiers en 1968 pour lutter contre le « laisser-aller » ne désarme toujours pas. Malgré un bon coup de pied du gouvernement Collor dans la fourmière, une partie de la police fait de l'intérêt pour « défendre » la sécurité du petit commerce. Une ribambelle de petits mutins houpillants-ils la clientèle, à Baixada Fluminense, la zone nord, le Beyrouth de Rio ? Qu'à cela ne tienne ! Une rafale de pistolet-mitrailleur, et on n'en parle plus. Si, juste pour l'annoncer dans la presse : « Hé ! les gars, allez dans tel endroit, on vous y laisse un peu de jambaon ! » Les journalistes de la *Cidade maravilhosa* (cité merveilleuse) qui recensent les faits divers auront eu jusqu'à la nausée, puis jusqu'à l'indifférence, leur compte de cadavres. L'un d'eux vient de « fêter » en quelque sorte « sa » dernière victime, réalisant ainsi un score de 12 000 faire-part au cours d'une carrière qui est loin d'être close. À moins qu'il ne finisse lui-même par être couché au bas de la liste.

L'amour et la mort s'arrachent le corps de cette ville jusqu'à la réduire en lambeaux. Le kiosque à journaux affiche que deux panneaux de réclamation. À coups de revues onéreuses, l'une vante l'arme à feu et l'autre chante le sexe. Coût et Coût, guerre gratuite et amour payant; balles et belles, petite mort et grande mort !

Le jour ressuscite comme il a succombé : il détone tout à trac en feu solaire. Rio retombe sur ses pieds. Jus de mangue ou de maracuja, café arabica du terroir, papaye, ananas... Quoi de mieux pour parler du bon pied vers la rue Alfandega (« douane » en portugais, de l'arabe *el-foundouq* : hôtel) la plus pittoresque d'un centre-ville, monument d'imitation ringarde de New York. Une pagailleuse voie piétonne de Lyello les magasins tenus par des Syro-Libanais chrétiens et des juifs donnent un petit air de souk oriental. Dans le restaurant du Nil, on peut lire le menu en arabe. L'hospitalité levantine ne se dément pas. Le « frère » de passage se verra offrir au moins un jus de fruits de la passion.

Fort nombreux, les Arabes, chrétiens dans leur écrasante majorité, revendiquent déjà un siècle d'enracinement au Brésil. Arrivé ici avec un passeport ottoman, l'émigrant libanais, syrien ou palestinien passera pour un « Turco » ainsi qu'on con-

Des brumes de la Côte-Nord du Saint-Laurent s'éleva la voix pacifique, insistante et ulcérée des Montagnais du Québec

LA CONQUÊTE DE L'AMÉRIQUE

Un film en deux parties réalisé par ARTHUR LAMOTHE

Jusqu'au 10 juin à 19 h au Cinéma ONF

Renseignements : 283-8229

Office National du Film du Canada National Film Board of Canada

LE GUIDE DU WEEK-END

Le Devoir, vendredi 5 juin 1992

L'ÉVÉNEMENT DE LA SEMAINE

Marcel poursuivi par les chiens, de Michel Tremblay

C'EST TOUJOURS l'événement lorsque Michel Tremblay propose une nouvelle pièce. Prolifique, assidu des théâtres, l'auteur des *Belles-soeurs* fait l'actualité théâtrale à périodes régulières depuis... 25 ans. Ce soir, au Théâtre du Nouveau Monde, mais dans une production de sa propre compagnie, Tremblay fait créer *Marcel poursuivi par les chiens*.

Comme toujours, le metteur en scène André Brassard en signe la mise en scène. Dans la distribution, entre autres, Rita Lafontaine, Amulette Garneau, Gisèle Schmidt, qui sont des habituées du monde de Tremblay, mais aussi Renée Claude, Nathalie Gascon, et dans le rôle-titre le jeune comédien Robert Brouillette.

Au départ, le sujet de *Marcel*

poursuivi par les chiens devait faire la matière d'une autre des « Chroniques du Plateau Mont-Royal », dans l'oeuvre romanesque de Tremblay. En cours de route, cela est devenu matière théâtrale, à la suite, a raconté Tremblay en entrevue, d'une impression forte surgie devant la représentation d'une des tragédies grecques mises en scène par Ariane Mnouchkine au Théâtre du Soleil.

« C'est une pièce sur la vengeance et sur le prix à payer pour la vengeance », a expliqué Tremblay. Marcel, le frère de Thérèse, c'est celui qui dans *En pièces détachées* (production télévisuelle et théâtrale en 1970) arrivait d'un asile, caché derrière ses lunettes fumées. La folie s'était

emparé de lui. Dans *Marcel poursuivi par les chiens*, Michel Tremblay met en scène le moment où cette folie est entrée en action, ce qui l'a provoqué.

Très attendue, comme toutes les créations de Tremblay, cette pièce marque le retour théâtral du dramaturge depuis la création à la Compagnie Jean-Duceppe, en 1990, de *La maison suspendue*, une oeuvre apparue moins forte. Cette fois-ci, la rumeur, et certains qui ont pu lire le texte, parlent de retour en force.

Dans un décor de Richard Lacroix, des costumes de Louise Jobin, des éclairages de Claude Accolas, et sous la baguette de Brassard, le Tremblay nouveau est arrivé.

— Robert Lévesque

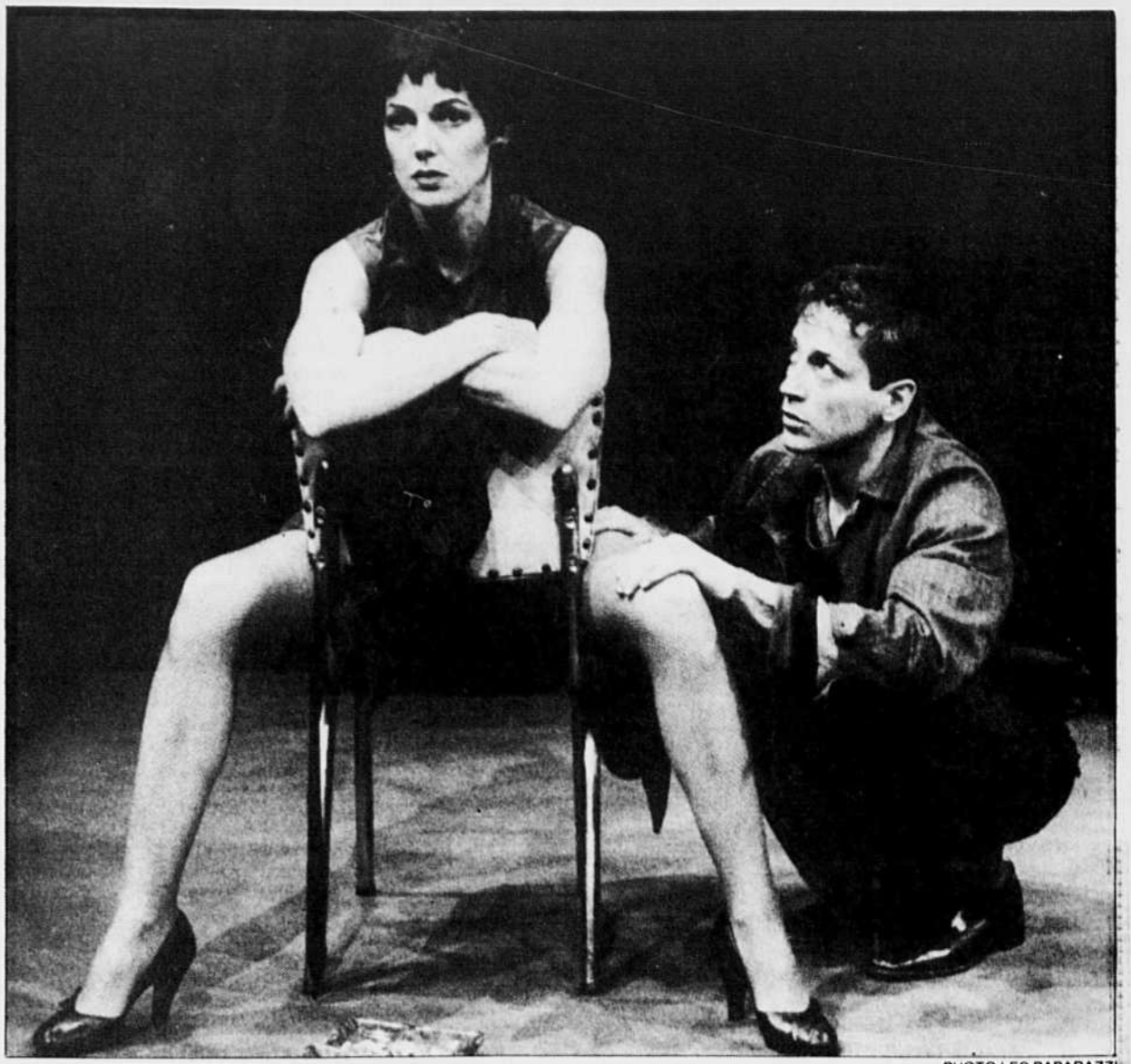


PHOTO LES PAPAZZI

Nathalie Gascon et Michel Brouillette dans la nouvelle pièce de Michel Tremblay.

NOS CHOIX

CINÉMA

✓ **Léolo** Après escale à Cannes, le dernier Jean-Claude Lauzon arrive dans nos cinémas. Sur un tout autre registre qu'*Un zoo la nuit*, moins violent, plus unifié, *Léolo* est un film proprement fellinien, en partie autobiographique qui raconte l'enfance d'un petit garçon dans une famille de fous du Plateau Mont-Royal dont il s'envole par le rêve. La magie de *Léolo* tient à l'atmosphère onirique d'images souvent très fortes et très belles avec des personnages outranciers et une musique baroque qui baigne (et enterre parfois) une action décomposée en fragments. Ginette Reno et Pierre Bourgault font leurs débuts d'acteurs dans ce film qui dégage sur un scénario pourtant inachevé une grande puissance.

— Odile Tremblay

EXPOSITION

✓ **ROME, 1000 ans de civilisation** Se rendre au Palais de la Civilisation sur l'Île Notre-Dame, c'est retrouver une atmosphère de la campagne à la ville et celle de l'Expo 67 mais surtout prendre rendez-vous avec *ROME, 1000 ans de civilisation*, une exposition couvrant la glorieuse période du 8e siècle avant J.-C. jusqu'au 2e siècle de notre ère. La statue de Dyonisos (notre photo), l'Hermaphrodite endormi, les mosaïques du coursier rouge, la reconstitution du Colisée de Rome, le portrait de Sapho, les bronzes de la Louve romaine, l'Orateur et toute la collection des Étrusques sont des chefs-d'oeuvre parmi tant d'autres qui nous viennent en premier des sept plus importants musées de l'Italie. Tous les jours de la semaine de 10 h à 20 h jusqu'au 27 septembre.

— Marie Laurier

ARTS VISUELS

✓ **Une nouvelle génération d'architectes** exposent leurs oeuvres, 52 projets réalisés au cours d'une décennie d'activités au sein de l'Unité d'architecture urbaine de l'Université de Montréal, d'une grande force allégorique et métaphorique. Ici la culture bâtie montréalaise est revisitée et remodelée dans le souci constant d'allier l'art à la vie, la ville à la nature. C'est Montréal comme vous ne l'avez jamais imaginé et vu dans une exposition placée sous les bénéfices auspices des conservateurs Melvin Charney, Alan Knight et Irena Latek, concernés et passionnés par un sujet brûlant d'actualité : repenser la ville comme un espace discursif où se nouent passé, présent et futur. Au Centre de Design de l'UQAM, 200, rue Sherbrooke ouest. Jusqu'au 28 juin 1992.

— Marie-Michèle Cron

À QUÉBEC

✓ **L'effet Lemieux** S'il est un peintre québécois à avoir su capter l'intérêt du public, c'est bien Jean-Paul Lemieux (ci-contre). Deux ans après sa mort, le Musée du Québec lui consacre une rétrospective d'envergure, la plus importante jamais orchestrée sur cet artiste qui a su imposer son style et fuir les modes qui ont ponctué l'art des six dernières décennies. On croit connaître Lemieux, dès qu'on a vu quelques-unes des reproductions de ses paysages d'hiver dénudés où trône un personnage sorti de nulle part, seul devant l'immensité. Mais le Musée du Québec présente pas moins de 115 oeuvres du peintre de l'Île-aux-coudres, dont près de la moitié n'ont jamais été vues du public. Un must, cet été. Dimanche, l'entrée au musée est gratuite et une grande fête champêtre est prévue sur les Plaines d'Abraham, avec musiciens et tout. A compter de midi. Apportez votre vin et votre lunch.

✓ **A man named Macbeth** Le Carrefour international de théâtre a pris son envol. À voir : une pièce présentée en japonais par la troupe Daisan Erotica, du Japon, *A man named Macbeth*, d'après l'oeuvre de Shakespeare, demain, dimanche et lundi, à la Salle Albert-Rousseau. Du théâtre très très visuel, dit-on, pour nous rassurer... et nous faire oublier qu'on ne comprendra pas un traitre mot!

— Jocelyne Richer



MUSIQUE

✓ **Prix d'Europe 1992** Les aspirants au Prix d'Europe 1992 se produisent aujourd'hui et demain de 9 h à 20 h à la Chapelle historique du Bon-Pasteur. Tout cela se terminera par la proclamation du nom du lauréat samedi à 20 h. Le public est le bienvenu.

✓ **Musique de la Renaissance** L'ensemble de musique ancienne Les Sonneurs, la chorale Vertébrale de Granby et des musiciens de l'Ensemble Claude Gervaise donnent un concert de musique de la Renaissance à l'église Saint-Luc de Granby le samedi à 20 h30.

✓ **Festival de piano** Le concert d'ouverture du Festival international de piano de Montréal a lieu ce dimanche à 16 h au Théâtre Maisonneuve de la PdA. L'Orchestre Métropolitain dirigé par Otto Werner-Mueller accompagnera les pianistes canadiens et polonais Jamusz Olejniczak et Philip Thomson qui joueront respectivement un concerto de Chopin et en première nord-américaine le psaume instrumental pour piano et orchestre De Profundis de Liszt, version Maxwell.

— Marie Laurier

VIDÉO

✓ **Robert Morin** Le cinéaste Parallèle présente jusqu'à dimanche l'hommage que le Vidéo-graphie rend à Robert Morin, figure dominante de la vidéo québécoise. Au programme, dès 21 h, *Preliminary Notes for a Western*, une comédie qu'il réalisait au Banff Centre for the Arts, en 1989; *Acceptez-vous les frais?*, l'excellent documentaire que Richard Jutras réalisait à partir d'entretiens avec le vidéaste émérite, qui date de la même année, et *Le voleur vit en enfer*, un chef-d'oeuvre, à mon avis, co-réalisé avec Lorraine Dufour, entre 1982 et 1984, qui a fait école au Québec.

— Daniel Carrière

LA TÉLÉ DU WEEK-END

CE SOIR

America the violent

Ciel, quelle révolution, voilà que la télévision commerciale américaine fait son examen de conscience en examinant le phénomène de la violence en Amérique, chez les jeunes, et au cinéma et à la télévision. Nous doutons fortement que l'animateur interdise les *Rambo* des ondes... (NBC, 20 h)

Bouillon de culture

Bernard Pivot aura besoin de « tout son p'tit change » pour contrôler ses invités, qui peuvent être de redoutables polémistes : l'écologiste René Dumont, le caricatural pamphlétaire Jean-Edern Hallier, le chroniqueur

politique Philippe Meyer et le chanteur Renaud. (TV5, 21 h)

Shining : l'enfant lumière

Jack Nicholson complètement pété en écrivain qui devient fou, les longs corridors désolés d'un hôtel perdu parcouru par un petit enfant en tricycle, le sang qui dégouline des portes de chambres, bref quand Stanley Kubrik s'attaque au film d'horreur la barre est placée haute. (Radio-Canada, 23 h30)

Le facteur sonne toujours deux fois

Non pas la version moderne, avec

Nicholson et Jessica Lange qui battifolent sur la table de la cuisine, mais l'ancienne, la « vraie », celle de 1946 avec Lana Turner. Pour comparer. (Radio-Québec, 23 h30)

SAMEDI

Elle a dit non

Un téléfilm américain récent, dans le genre « histoires vécues », sur une jeune femme violée par un avocat célèbre. Une histoire bien triste, mais il semble que le film ne passera pas à l'Histoire. Il faut dire que ce samedi soir télévisée s'annonce particulièrement pauvre (préférez-vous *Rocky* à TVA ?) (Radio-Canada, 20 h)

DIMANCHE

Le Tour de l'île

La télé les 45 000 courageux cyclistes qui prendront d'assaut les rues de Montréal ! Début à 8 heures le matin pour assister au départ, et on revient en ondes à 14 h30 pour l'arrivée. (Radio-Canada)

Comme tout le monde

Début d'une série de six émissions diffusées à tous les dimanches et qui veulent faire le point sur la situation des handicapés, alors que se termine la « décennie des handicapés » décrétée par l'ONU. Une série produite

par plusieurs organismes québécois. (Quatre Saisons, 16 h)

Histoires extraordinaires

La version de *New York Stories*, qui voulait faire revivre en 1989 la tradition du film à sketches. Trois très grosses pointures, Martin Scorsese, Francis Coppola et Woody Allen, livrent leur vision de l'affaire. Woody Allen est particulièrement amusant, Scorsese raconte une histoire de sculpteur qui vaut le détour, et le sketch de Coppola est plus faible. (Radio-Canada, 20 h)

Tucker, un homme et son rêve

Un autre film de Coppola, sur le constructeur qui voulait révolutionner l'industrie automobile dans les années 40. Le propos est vraiment intéressant mais on a bien de la difficulté à croire au personnage tel qu'interprété par Jeff Bridges. Quant à l'ode au « petit entrepreneur 100 % américain qui s'attaque aux gros », elle est un peu grosse. (Quatre Saisons, 20 h)

Orphée

Un film impossible à résumer, sorte de rêve poétique signé Jean Cocteau où il faut se laisser transporter, ce qui devient alors extraordinaire. (Radio-Canada, 22 h35)

— Paul Cauchon

ROCK / chronique

Les Parfaits Salauds, entre Keith Richards et ... Marjo

Sylvain Cormier

QUAND LA rumeur a couru que Jean Millaire réalisait le deuxième album des Parfaits Salauds, tous ceux qui les connaissent ont souri. Bon sang, mais c'est bien sûr ! Millaire a donc fini par les trouver, ses Rolling Stones ! Les Salauds ont réussi à se le payer, leur Keith Richards ! Fatalement, ils devaient se rencontrer un jour, ces fidèles pratiquants, à force de fréquenter la même église. Tant qu'à réciter l'évangile selon Keith Richards chacun dans sa chapelle, aussi bien propager ensemble la bonne nouvelle.

Jean Millaire, faut-il le rappeler, est l'un des quatre ou cinq guitaristes essentiels de l'histoire du rock au Québec. Un redoutable spécialiste du riff simple et ravageur sur le mode richardien qui a usé ses six cordes depuis le début des années 70, d'abord avec Expédition, puis brièvement avec Offenbach, et

surtout avec Corbeau, dont le premier album paru en 1979 signale le début de son association avec Marjo, une belle histoire d'amour et de rock'n'roll qui les mena aux sommets que l'on sait.

De toute évidence, Millaire était exactement l'homme dont les Salauds — le porte-parole / guitariste / chanteur / auteur r-c compositeur Rémy Caset, le batteur Richard Lacoste, le bassiste Jean-François Cardinal, le guitariste François Duranleau et le saxophoniste Luc Thibaudeau — avaient besoin. En effet, deux ans après la sortie d'*À coeur ouvert*, malgré les 15 000 copies vendues à ce jour et quelques percées notables en radio (*S.O.S., 200 jours, Le dernier train*, rien n'était encore véritablement gagné pour le groupe, sinon la possibilité de produire un deuxième album dans des conditions raisonnables. Pour survivre à long terme, les Salauds devaient progresser, passer d'un succès

d'estime à une véritable popularité, mais sans compromettre le caractère urgent et incisif de leur musique. D'où Millaire, dont l'oreille indéniablement commerciale n'a jamais altéré l'instinct rock. « On n'a pas eu besoin de faire comprendre à Jean qu'il fallait en arriver à un compromis, commente Caset. Il connaissait son mandat. »

En théorie, ça collait, mais encore fallait-il survivre à l'implacable réalité des sessions d'enregistrement. Ce qui n'allait pas de soi, la réputation de Millaire, aussi peu loquace dans la vie que volubile avec un Stratocaster entre les mains, étant loin d'être surfaite. Caset l'admet volontiers : « C'est insécurisant, quel qu'un qui écoute toujours, et qui ne dit presque jamais rien. Au début, on ne savait pas trop sur quel pied danser, s'il aimait ou non le matériel, s'il nous trouvait bons ou mauvais. ... Peu à peu, on a compris qu'il communiquait via la musique, en nous laissant aller au

bout de nous-mêmes, sans rien forcer, tout en sachant précisément où on aboutirait. Jean nous a permis d'asseoir notre musique, de la grounder. »

Il faut croire que Millaire et les Salauds ont su se transmettre l'essentiel, si l'on en juge par *Sans faire de bruit*, un album absolument remarquable dont l'ampleur et la richesse sonore est comparable au travail de Millaire avec Marjo. Un album immédiatement familier où l'on dénombre au moins six ou sept tubes en puissance, dont un vrai slow poignant, lancinant et délicieusement douloureux (*Dernier rendez-vous*), ainsi qu'une superbe ballade country — *En attendant*, évocation douce-amère du quotidien des habitués de l'Accueil Bonneau — rehaussée par un solo brillamment minimal de Steve Faulkner au piano et par l'indispensable *pedal steel* de Rick Haworth. Bref, un album que l'on a très rapidement envie d'apporter avec soi en Camaro sur

tous les chemins d'éité.

Forcément, avec Millaire à la console, les Salauds ont affiché leurs couleurs comme ils n'auraient probablement jamais osé le faire tout seuls, s'inspirant ouvertement des Rolling Stones et du rock tel qu'on en jouait entre 1968 et 1972, de la même façon que les Stones eux-mêmes se réclamaient de Chuck Berry et du rhythm'n'blues des années 50. Avec Fierté. Pour Caset, « il n'y a pas de honte à être influencé en autant que tu arrives à évoluer dans le *pattern* et à te définir une identité propre ».

Les références sont claires, voire transparentes. *Trop fragile, Rumeurs* — une troublante histoire de chaires fermes et de chair faible — et la chanson-titre fourmillent de riffs stoniens dans l'esprit des *Respectable* et autres *Tumbling Dice*. Au suivant, avec son *wah-wah* distinctif et ses roulements incessants, salue à la fois Cream (*White Room*) et Hendrix (*All Along*

The Watchtower). Le funk musclé de *Compte à rebours* renvoie autant aux Stones de *Fingerprint File* qu'au *Sex Machine* de James Brown, surtout pour le saxo de Thibaudeau, très Maceo Parker dans le genre, « son meilleur solo à vie », renchérit Caset.

Plus intéressant encore, les Salauds ont renoué avec les choeurs féminins résolument *soulful* que privilégiaient Joe Cocker, les Stones et tant d'autres à l'époque, des voix « poussées à fond, comme dans *Gimme Shelter* », précise Caset. Il revenait à Nanette Workman, choriste des Stones sur l'album *Let it Bleed*, d'enflammer le refrain de *Dernier rendez-vous*, et à Marjo d'embraser celui de *Rumeurs*. « Hélas, on n'a pas les moyens de les amener en tournée », rigole Caset. « Mais c'est certain qu'après elles, on ne pourra plus se passer de choristes. ... Aussi certain que le Québec ne pourra bientôt plus se passer des Salauds. Parfaitement.

Trois heures avec Montréal

Paule des Rivières

LE PONT Jacques Cartier s'appelait le Pont Croche et la chute de la bourse de New York n'allait pas tarder à avoir des conséquences désastreuses à Montréal, faisant passer le chômage de 7,8 % à 28,4 %. Mais cela n'empêchait pas la Bolduc de turluter. Nous sommes au début des années 30. Le budget moyen de la famille montréalaise de cinq personnes est de 21,29 \$.

C'est l'époque des radios-romans, de Camilien Houde, de Monseigneur Charbonneau « qui n'avait pas du tout la voix d'un orateur », nous rappelle-t-elle, l'historien Jacques Lacoursière qui, avec Jean-Yves Soucy, a préparé *Montréal citée*, soit l'histoire de Montréal, de 1930 à 1990, distribuée sur trois cassettes qui font en tout trois heures 16 minutes.

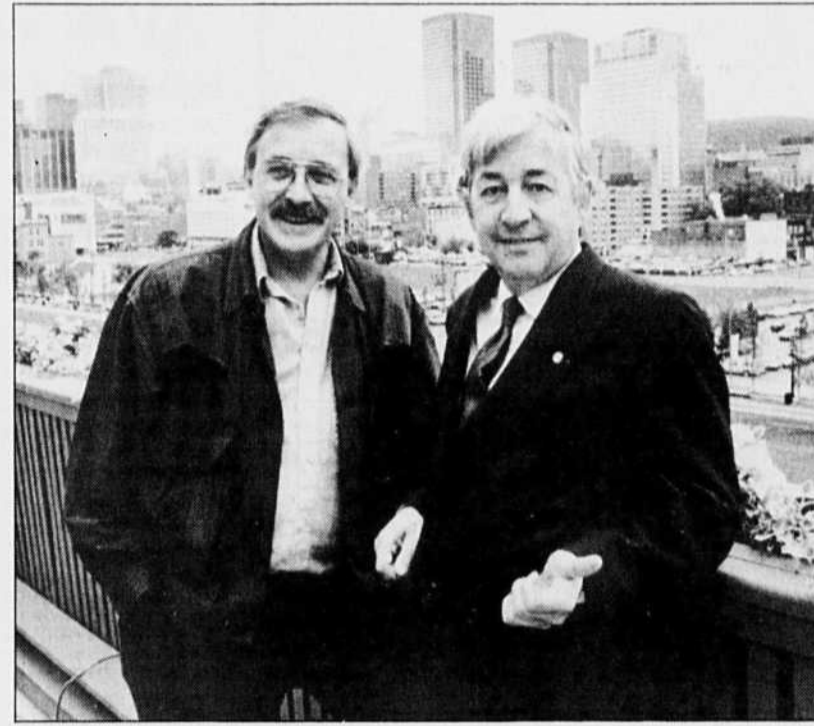
Cette histoire recrée à partir des archives sonores de Radio-Canada, d'Ottawa et de certains particuliers est une initiative de *La littérature de l'oreille* une maison qui édite des livres-cassettes, et de la Fondation Lionel-Groulx. En cette année du 350^e anniversaire de Montréal, le ministre fédéral de Communications a facilement accepté de soutenir le projet.

Le comédien Jean-Louis Millette assure la narration des mille et une histoires de Montréal, qui contiennent à la fois des faits historiques et de savoureuses anecdotes qui traduisent l'atmosphère de Montréal à différentes époques.

« J'ai retrouvé les sons de mon enfance », résumait, hier, Jean-Yves Soucy en rappelant que les politiciens du temps n'empruntaient pas le même ton que ceux d'aujourd'hui.

Il y a donc l'histoire politique mais aussi musicale, sociale et économique de la ville. La naissance de l'aéroport de Dorval, le débat entourant le droit de vote des femmes, le Jardin botanique du Frère Marie-Victorin, le *Bonheur d'occasion* de Gabrielle Roy, les Fêtes du 300^e anniversaire de Montréal, l'arrivée de Jean Drapeau, la première greffe cardiaque, l'inauguration de l'Expo, René Lévesque le soir du 15 novembre 1976. ...

Jean-Louis Millette s'efface souvent, au cours de ces trois heures et demie, pour laisser parler les personnages qui ont marqué leur époque et dont on a pu retrouver les bandes sonores. « Je viens demander aux amateurs de ne plus causer de troubles... j'accepte ma punition et je reviendrai la saison prochaine », nous disait par exemple Maurice Richard, à la



L'écrivain Jean-Yves Soucy (à gauche) et l'historien Jacques Lacoursière ont préparé trois heures de bande sonore sur Montréal.

suite de l'émeute survenue au Forum pendant les séries éliminatoires de 1955. Il y a aussi la chanson de Raymond Lévesque dénonçant l'américanisation de la Place des Arts, *Le cabaret du soir qui penche* à Radio-Canada, avec la belle voix de

Guy Mauffette, l'*Ossidcho*, de Robert Charlebois, le *Gens du pays* de Gilles Vigneault. Et, pour finir, il y a le maire Jean Doré. Le coffret de cassettes est en vente depuis hier. Il est également dans les bibliothèques de la ville.

RESTAURANTS / chronique

Les amants de la chère



Josée BLANCHETTE

SUR LA PETITE rue Sainte-Ursule, cette maison à la façade de pierres cache l'une des meilleures tables de Québec. Le Saint-Amour niche là depuis plus d'une dizaine d'années et s'est acquis une clientèle d'amants de la chère. La chère très chère, il est vrai, mais oh ! combien exquise et jouvissive. Chandeliers, nappes roses, opéra, tout y est pour se coller à nouveau avec la séduction, mère de tous les péchés. Oeil pour oeil, dent pour dent, telle est la loi des amants. ...

La table d'hôte propose une crème de légumes verts composée d'asperges, de poireaux, de courgettes, de céleri, d'oignons et de pommes de terre. Le goût fin et l'ajout de crème préparent le terrain sans assommer la digestion. L'entrée de chartrreuse d'escargots et sa salade met en vedette les escargots mais de façon très complexe et légèrement alambiquée. La chartrreuse est composée d'escargots dissimulés dans un coffre de mousseline de volaille entouré de chou et d'une crêpe aux fines herbesjoliment striée de purée de tomates. La sauce à base de fond de volaille, de tomates, de crème et de fines herbes, telles la ciboulette, le persil et l'estragon, donne du tonus aux escargots supplémentaires dissimulés dans l'assiette. La petite salade, bien que jolie, est superflue dans cette composition.

On assiste ensuite à une montée chromatique avec l'arrivée des plats de résistance. Le panaché de poissons composé de doré et de truite joue sur deux tableaux. Le filet de doré est simplement déposé sur une sauce crème et parfumée de cari et de safran au jaune invitent. La cuisson du poisson est parfaite de même que cette sauce onctueuse faite pour lui. Quant à la truite rose, on la retrouve enveloppée dans une ballotine au chou de Savoie. L'intérieur est composé d'une mousse à la truite et aux champignons et le tout est déposé sur une sauce aux pleurotes. Tout simplement exquis.

Même réalisation sans fausse note pour ces ris de veau sur lit d'épinards accompagnés de langoustines. Le secret des ris tient au fait qu'ils sont longuement dégorchés avant que d'être blanchis puis saisis et caramélisés. Déposés sur ces épinards simplement tombés et relevés par ce fond de veau au porto, les ris et les langoustines juteuses font bon ménage.

Le pain dans la corbeille est odieux comme partout ailleurs dans cette ville où il ne semble pas exister une boulangerie digne de ce nom. La carte des vins est complète et bien détaillée. Un château de Beaugard-Ducourt '90 (30 \$) arrosait honorablement ce repas. Le service, soit dit en passant, est fait avec professionnalisme et le serveur semblait tout connaître des secrets de la chère.

Le dessert a droit à sa carte tout aussi complète que la précédente et à laquelle s'ajoutent les vins de desserts. Le chocolat mérite tous les égards dus à son rang. On le retrouve d'ailleurs en quatre versions différentes sur l'assiette gourmande. Un étag de crème anglaise en guise de support, ces îlots de volupté vous en mettent plein les papilles. Le dôme de pamplemousse rose au chocolat blanc remporte la palme des créations pour sa finesse et son originalité. Le mélange voluptueux de mousse au chocolat blanc, de mousse au pamplemousse rose sur biscuit au chocolat noir et sous une fine couche durcie de chocolat blanc laisse pantois.

Le croquant de poires surmonté d'une mousse au chocolat noir bien crèmeuse allie la finesse de la poire à l'intensité du chocolat et au caramel. Le maronier est présenté comme une marquise mais une génoise aux noisettes (légèrement rances) fait office de gaine et une mousse au chocolat et crème de marrons niche au centre. Le dernier mais non le moindre, ce gâteau au trois chocolats, superpose trois ganaches (blanche, brune et cacao) sur une génoise. Riche ? Certes, mais ne faites pas l'erreur de partager cette assiette ... même avec un amant.

Un repas pour deux personnes vous coûtera environ 85 \$ avant vin, taxes et service.

POUR : Un cadre romantique à souhait. Une cuisine de haute voltige. Le chocolat traité aux petits oignons. Service pur velours.

CONTRE : Le pain devrait être fait maison.

LE SAINT-AMOUR
48 rue Sainte-Ursule
Québec, QC.
tél. : (418) 694-0667

VINS / chronique

Le meilleur sommelier du Canada



Noël MASSEAU
Pierre SEGUIN

JEUDI DERNIER, à l'hôtel Le Château Champlain, avait lieu la finale canadienne du Grand Prix Sopena du Sommelier 1992. Cinq concurrents se disputaient l'honneur de représenter le Canada lors de la finale internationale qui aura lieu à Paris, en novembre prochain, et le privilège d'aller s'y balader gratuitement grâce aux bons soins de la société Air France. Les représentants du Québec ont rafflé les trois premières places, le grand vainqueur étant Stéphane Lortie, sommelier au restaurant Les Chenêts, à Montréal. Ses éternels rivaux et amis Jean-Philippe Lefebvre et François Chartier sont arrivés 2^e et 3^e respectivement, mais des échos venus de certains membres du jury nous permettent de croire que l'écart entre les trois premiers concurrents était assez mince.

Rempporter un tel honneur n'est cependant pas « une sinécure de tout repos » comme dirait l'un de nos grands comiques. Les concurrents doivent se soumettre à une série d'épreuves comprenant un questionnaire écrit et des épreuves pratiques : dégustation à l'aveugle commentée d'un apéritif, de deux vins blancs, de deux vins rouges et de deux spiritueux ; exercice de décantation et, enfin, réalisation de l'accord harmonieux de vins et de mets.

Une partie importante des points accordés lors de cette compétition

est attribuée aux questions posées lors de l'épreuve écrite. Celle-ci en comprend généralement une vingtaine touchant des aspects aussi divers que l'histoire de la vigne, les techniques de vinification, la législation française, etc.

Pour les amateurs de vin avides de connaissances entourant leur boisson favorite — et peut-être curieux de mesurer leur savoir à celui de nos jeunes sommeliers — voici quelques exemples de questions « faciles » auxquelles Stéphane Lortie et ses compagnons ont dû répondre jeudi dernier.

Question 8 : Quel est le nom du célèbre champignon qui se développe en formant un voile noir sur les toits et les murs des chais de la ville de Cognac ?

Question 10 : Au XIV^e siècle, un texte officiel consacre le Pinot noir comme cépage exclusif de la Bourgogne. a) Quel est ce texte ? b) Qui en est l'auteur ? c) En quelle année a-t-il été écrit ?

Question 17 : Citez les cépages des AOC de l'Alsace qui ont droit à la mention particulière « sélection de grains nobles ».

☆☆☆

Du bon beajolais, s'il-vous-plait

AVEC le retour de l'été et des repas préparés sur le grill, les buveurs de vin rouge lorgnent volontiers les rayons des magasins de la SAQ consacrés aux vins du Beaujolais en quête d'un bon vin plein de fruit et de fraîcheur, dépourvu de tannins, facile et prêt à boire. S'ils ne regardent pas de trop près à la dépense, ils peuvent normalement satisfaire leur soif sans trop de

peine. Enfin, c'est ce que nous pensions avant d'en déguster une première série de 11 dans le but de les commenter dans cette chronique. Amère déception !

Les 11 bouteilles, choisies au hasard et toutes vendues aux maisons des vins ou dans les succursales spécialisées, proviennent exclusivement de grands crus du Beaujolais et se vendent en moyenne 17,50 \$ (de 13,91 \$ à 23,28 \$). La crème quoi ! De plus, comme nous sommes fermement persuadés que le beajolais en quasi-totalité, même de grand cru, n'est vraiment délicieux qu'en jeunesse, nous avons concentré nos efforts sur le millésime 1990. La suite allait nous donner raison, car les deux seuls représentants du millésime 1989, Morgon de Faiveley (20,33 \$) et Morgon de Jadot (23,28 \$), manquaient vraiment de fraîcheur. Ils manifestaient même des signes surprenants de vieillissement précoce qui nous font douter non pas de la qualité du vin, mais de la qualité de son entreposage ici.

Des neuf vins millésime 1990, deux seulement nous semblent franchement intéressants et recommandables. Le premier, c'est le Morgon 1990, Côte de Py (17,51 \$), un vrai morgon solide, généreux, plein de fruit, relativement tannique et qui, dans de bonnes conditions de conservation, pourrait bénéficier d'un attente d'une année ou deux (15/20). Le second, c'est le Juliéna — Domaine de la vieille église », Héritiers Loron (16,96 \$), plus tendre, plus parfumé, fruité et soigneux. Léger mais délicieux à boire présentement (15/20).

Deux autres vins méritent une mention honorable. Le Saint-Amour « Clos des Billards », Héritiers Loron (20,59 \$) et le Régnié « Domaine du labourer » (13,91 \$) de Jean-Charles Braillon. Le premier fleurit bon la framboise et remplit assez bien, agréablement surtout, la bouche, mais n'offre pas vraiment un bon rapport qualité-prix (14/20). Le second est plus léger, mais son prix raisonnable le rend attrayant. Un agréable petit vin d'été. (13,5/20).

Les cinq autres vins présentent tous un défaut commun : le manque de fruit. Ils sont généralement ternes et marqués par des notes végétales, plutôt désagréables. En voici la liste, par ordre de prix :

Juliéna « La croix rouge », Domaine Monnet, 14,63 \$
Côte de Brouilly « Domaine du petit pressoir », Mathon, 14,86 \$
Chiroubles « Domaine de la grosse pierre », G. Passot, 15,75 \$
Juliéna, Domaine des Buchérats, 16,76 \$
Moulin-à-vent « Domaine de la pierre », Foillard Frères, 18,23 \$
Puisqu'on est au chapitre des

RESTAURANTS

Le Flambar
Cuisine française
Une bonne table... De bons prix...
Midi ou soir
5064, rue Papineau
Pour réservations : 596-1280

Montréal sourit aux touristes. Dites-leur Bonjour!

Casa FERNANDEL

RISTORANTE

« un petit détour... pour une grande gastronomie italienne cuisinée par des italiens »

50 est, rue Jarry, Réservations: (514) 381-9650

Du 5 au 13 juin, Jean Aubry vous invite à déguster les crus des maisons SNIDARCIG et TENUTA SAN LEONARDO

- Cabernet 1988
- Villa Christi 1988
- San Leonardo 1983 et 1986
- Picolit 1987
- Traminer 1989
- Ribolla 1989
- Tocai Friulano 1989

TOUS LES JOURS AU VERRE

AU PANE E VINO DE L'ALTRO

Dégustation-rencontre animée tous les mardis, 18h30.

Renseignements: 934-0851

205, rue Viger ouest, Montréal Tél.: 393-3456

L'UNIQUE BISTRO ITALIEN À MONTRÉAL!

Bistro depuis 1986

Unique

Avec le retour du beau temps, redécouvrez la terrasse de l'Unique...

- + de 100 recettes italiennes pour gourmets
- + de 100 vins italiens pour fins palais
- Belle Gueule en fût et importées

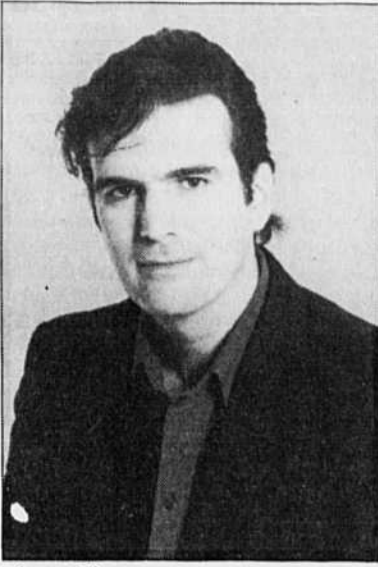
1039, Beaubien Est, Montréal
Tél.: 279-4433
FERMÉ LE DIMANCHE
BEAUBIEN

Pierre Flynn au ciel!

Pascale Pontoreau

AFIN DE souligner l'apport d'un artiste québécois dans le paysage musical d'ici, la station radiophonique CIEF-MF a remis hier le prix CIEF-Raymond Lévesque à Pierre Flynn. Ce prix qui félicite un auteur-compositeur-interprète du Québec s'inscrit dans l'esprit, la détermination et l'excellence de son premier récipiendaire, Raymond Lévesque. En 1986, Jean-Pierre Coallier reçu du gouvernement du Québec pour son rôle dans la culture francophone, un Prix des communications de 2 000\$. Au lieu de le conserver chichement, monsieur Coallier a décidé de doubler la mise et d'offrir un prix qui célébrerait l'excellence et la tenacité d'artistes qui ont fait leurs preuves.

La première année, ce fut donc Raymond Lévesque qui obtint cette consécration de la station CIEF, pour l'ensemble de sa carrière. Une sorte de remerciement pour prêter son nom à l'événement. Dès 1954, Raymond Lévesque commença à investir les scènes sous l'oeil averti de ceux qui lui firent très vite confiance comme Fernand Robidoux et Paulette de Courval. Mais Raymond Lévesque devait aussi, grâce à son célèbre *« Quand les hommes vivront d'amour »*, connaître les éloges prestigieux de l'Hexagone où il chanta un bout de temps, à la fin des années cinquante, grâce au soutien d'Eddie Barclay. C'est en l'honneur de cet homme qui laissa une marque indélébile dans la culture québécoise en traçant le chemin des nouveaux chansonniers, d'inspiration française, fortement engagés politiquement, que la radio CIEF a créé une récompense annuelle dotée maintenant d'une bourse de 10 000\$.



Pierre Flynn

Depuis sa création, il y a six ans, le prix CIEF-Raymond Lévesque a consacré Jim Corcoran, Sylvie Tremblay, Marie-Philippe qui, pour la petite histoire, utilisa la bourse pour s'acheter une nouvelle console, et Luc de la Rochellière. Cette année, le choix de Pierre Flynn, le « beau ténébreux au regard profond » répond aux critères privilégiés par l'équipe de la programmation de CIEF qui décerne cette gratification. Avec les six disques dont *Clandestin* en 1982, sur lesquels il a joué avec Octobre, avec deux albums solo — *Le parfum du hasard* en 86 et *Les jardins de Babylone* en 91 — et des morceaux qui ont paru toutes les lèvres comme *Sur la route*, l'hommage à Kérouac, et *L'ennemi*, Flynn s'est vite placé parmi les meilleurs auteurs-compositeurs-interprètes québécois.

SRC : le vent souffle...

LES CHANGEMENTS se poursuivent à l'information de Radio-Canada. Céline Gaipeau occupera le poste de correspondante à Londres, à compter du premier septembre, alors que Michel Morin travaillera depuis Paris dès le premier juillet. Les deux titulaires des postes présentement, Francine Bastien à Londres et Raymond St-Pierre à Montréal, ont tous deux à Montréal. Mme Michèle Fortin, directrice de la programmation, a par ailleurs annoncé qu'André Ménard devenait directeur du service des émissions socio-culturelles. M. Ménard était depuis avril 1989 directeur des services aux médias. La Société a également annoncé que M. Daniel Gourd, qui est présentement réalisateur de *Second Regard*, sera coordonnateur-réalisateur de toutes les émissions religieuses.

Mme Gaipeau pour sa part est entrée au service de l'information de Radio-Canada à la fin de 1984. Elle a travaillé à Toronto et a été présentatrice du bulletin de nouvelles à Montréal. Elle a participé à plusieurs émissions spéciales et fut notamment envoyée spéciale à Londres pendant la Guerre du Golfe. M. Morin a été journaliste à la station de Radio-Canada CBOFT à Ottawa et reporter économique au *Soleil* de Québec avant de revenir à la Société d'État, à CBVT à Québec. Il fut ensuite courtisier parlementaire à Québec puis reporter-affecteur au module économique de Montréal.

AVIS PUBLICS

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 13 mai 1992 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à COMPRESSEURS TRANSIT INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de l'ASSOMPTION le 19ème jour de mai 1992, sous le numéro 446787. Ce 27ème jour de mai 1992. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

Partie demanderesse
CITÉ DE L'OUTILS CORBUSIER INC. ET RICHARD DÉCARIE

Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à CITE DE L'OUTILS CORBUSIER INC. ET RICHARD DÉCARIE, de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 6 mai 1992 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à HAROUTIOUN KEVERIAN TRADING UNDER THE NAME OF H T V OF CANADA INC./H AND V OF CANADA REGD a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTREAL le 25ème jour de mai 1992, sous le numéro 4504754.

Partie demanderesse
Ce 1er jour de juin 1992. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

Partie défenderesse
AVIS DE CHANGEMENT DE NOM
AVIS est donné que DOROTHY GRACIA, domiciliée et résidente au 1040, rue Van Horne, app. 1, cité et district de Montréal, s'adresse au Lieutenant-Gouverneur en conseil de la Province de Québec, en vue d'obtenir un décret changeant son nom en celui de DOROTHY PRUNYER. Ainsi que celui de son fils JEAN-MARIE CLARENCE GRACIA en celui de JEAN-MARIE CLARENCE PRUNYER.

MONTREAL, ce 25 mai 1992. BORENSTEIN, DUQUETTE, BROIT & SHEA Procureurs de la requérante.

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM
AVIS est donné que DOROTHY GRACIA, domiciliée et résidente au 1040, rue Van Horne, app. 1, cité et district de Montréal, s'adresse au Lieutenant-Gouverneur en conseil de la Province de Québec, en vue d'obtenir un décret changeant son nom en celui de DOROTHY PRUNYER.

MONTREAL, ce 25 mai 1992. BORENSTEIN, DUQUETTE, BROIT & SHEA Procureurs de la requérante.

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM
AVIS est donné que DOROTHY GRACIA, domiciliée et résidente au 1040, rue Van Horne, app. 1, cité et district de Montréal, s'adresse au Lieutenant-Gouverneur en conseil de la Province de Québec, en vue d'obtenir un décret changeant son nom en celui de DOROTHY PRUNYER.

MONTREAL, ce 25 mai 1992. BORENSTEIN, DUQUETTE, BROIT & SHEA Procureurs de la requérante.

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM
AVIS est donné que DOROTHY GRACIA, domiciliée et résidente au 1040, rue Van Horne, app. 1, cité et district de Montréal, s'adresse au Lieutenant-Gouverneur en conseil de la Province de Québec, en vue d'obtenir un décret changeant son nom en celui de DOROTHY PRUNYER.

MONTREAL, ce 25 mai 1992. BORENSTEIN, DUQUETTE, BROIT & SHEA Procureurs de la requérante.

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM
AVIS est donné que DOROTHY GRACIA, domiciliée et résidente au 1040, rue Van Horne, app. 1, cité et district de Montréal, s'adresse au Lieutenant-Gouverneur en conseil de la Province de Québec, en vue d'obtenir un décret changeant son nom en celui de DOROTHY PRUNYER.

MONTREAL, ce 25 mai 1992. BORENSTEIN, DUQUETTE, BROIT & SHEA Procureurs de la requérante.

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM
AVIS est donné que DOROTHY GRACIA, domiciliée et résidente au 1040, rue Van Horne, app. 1, cité et district de Montréal, s'adresse au Lieutenant-Gouverneur en conseil de la Province de Québec, en vue d'obtenir un décret changeant son nom en celui de DOROTHY PRUNYER.

MONTREAL, ce 25 mai 1992. BORENSTEIN, DUQUETTE, BROIT & SHEA Procureurs de la requérante.

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM
AVIS est donné que DOROTHY GRACIA, domiciliée et résidente au 1040, rue Van Horne, app. 1, cité et district de Montréal, s'adresse au Lieutenant-Gouverneur en conseil de la Province de Québec, en vue d'obtenir un décret changeant son nom en celui de DOROTHY PRUNYER.

MONTREAL, ce 25 mai 1992. BORENSTEIN, DUQUETTE, BROIT & SHEA Procureurs de la requérante.

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM
AVIS est donné que DOROTHY GRACIA, domiciliée et résidente au 1040, rue Van Horne, app. 1, cité et district de Montréal, s'adresse au Lieutenant-Gouverneur en conseil de la Province de Québec, en vue d'obtenir un décret changeant son nom en celui de DOROTHY PRUNYER.

MONTREAL, ce 25 mai 1992. BORENSTEIN, DUQUETTE, BROIT & SHEA Procureurs de la requérante.

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM
AVIS est donné que DOROTHY GRACIA, domiciliée et résidente au 1040, rue Van Horne, app. 1, cité et district de Montréal, s'adresse au Lieutenant-Gouverneur en conseil de la Province de Québec, en vue d'obtenir un décret changeant son nom en celui de DOROTHY PRUNYER.

MONTREAL, ce 25 mai 1992. BORENSTEIN, DUQUETTE, BROIT & SHEA Procureurs de la requérante.

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM
AVIS est donné que DOROTHY GRACIA, domiciliée et résidente au 1040, rue Van Horne, app. 1, cité et district de Montréal, s'adresse au Lieutenant-Gouverneur en conseil de la Province de Québec, en vue d'obtenir un décret changeant son nom en celui de DOROTHY PRUNYER.

MONTREAL, ce 25 mai 1992. BORENSTEIN, DUQUETTE, BROIT & SHEA Procureurs de la requérante.

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM
AVIS est donné que DOROTHY GRACIA, domiciliée et résidente au 1040, rue Van Horne, app. 1, cité et district de Montréal, s'adresse au Lieutenant-Gouverneur en conseil de la Province de Québec, en vue d'obtenir un décret changeant son nom en celui de DOROTHY PRUNYER.

MONTREAL, ce 25 mai 1992. BORENSTEIN, DUQUETTE, BROIT & SHEA Procureurs de la requérante.

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM
AVIS est donné que DOROTHY GRACIA, domiciliée et résidente au 1040, rue Van Horne, app. 1, cité et district de Montréal, s'adresse au Lieutenant-Gouverneur en conseil de la Province de Québec, en vue d'obtenir un décret changeant son nom en celui de DOROTHY PRUNYER.

MONTREAL, ce 25 mai 1992. BORENSTEIN, DUQUETTE, BROIT & SHEA Procureurs de la requérante.

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM
AVIS est donné que DOROTHY GRACIA, domiciliée et résidente au 1040, rue Van Horne, app. 1, cité et district de Montréal, s'adresse au Lieutenant-Gouverneur en conseil de la Province de Québec, en vue d'obtenir un décret changeant son nom en celui de DOROTHY PRUNYER.

MONTREAL, ce 25 mai 1992. BORENSTEIN, DUQUETTE, BROIT & SHEA Procureurs de la requérante.

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM
AVIS est donné que DOROTHY GRACIA, domiciliée et résidente au 1040, rue Van Horne, app. 1, cité et district de Montréal, s'adresse au Lieutenant-Gouverneur en conseil de la Province de Québec, en vue d'obtenir un décret changeant son nom en celui de DOROTHY PRUNYER.

MONTREAL, ce 25 mai 1992. BORENSTEIN, DUQUETTE, BROIT & SHEA Procureurs de la requérante.

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM
AVIS est donné que DOROTHY GRACIA, domiciliée et résidente au 1040, rue Van Horne, app. 1, cité et district de Montréal, s'adresse au Lieutenant-Gouverneur en conseil de la Province de Québec, en vue d'obtenir un décret changeant son nom en celui de DOROTHY PRUNYER.

MONTREAL, ce 25 mai 1992. BORENSTEIN, DUQUETTE, BROIT & SHEA Procureurs de la requérante.

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM
AVIS est donné que DOROTHY GRACIA, domiciliée et résidente au 1040, rue Van Horne, app. 1, cité et district de Montréal, s'adresse au Lieutenant-Gouverneur en conseil de la Province de Québec, en vue d'obtenir un décret changeant son nom en celui de DOROTHY PRUNYER.

MONTREAL, ce 25 mai 1992. BORENSTEIN, DUQUETTE, BROIT & SHEA Procureurs de la requérante.

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM
AVIS est donné que DOROTHY GRACIA, domiciliée et résidente au 1040, rue Van Horne, app. 1, cité et district de Montréal, s'adresse au Lieutenant-Gouverneur en conseil de la Province de Québec, en vue d'obtenir un décret changeant son nom en celui de DOROTHY PRUNYER.

MONTREAL, ce 25 mai 1992. BORENSTEIN, DUQUETTE, BROIT & SHEA Procureurs de la requérante.

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM
AVIS est donné que DOROTHY GRACIA, domiciliée et résidente au 1040, rue Van Horne, app. 1, cité et district de Montréal, s'adresse au Lieutenant-Gouverneur en conseil de la Province de Québec, en vue d'obtenir un décret changeant son nom en celui de DOROTHY PRUNYER.

MONTREAL, ce 25 mai 1992. BORENSTEIN, DUQUETTE, BROIT & SHEA Procureurs de la requérante.

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM
AVIS est donné que DOROTHY GRACIA, domiciliée et résidente au 1040, rue Van Horne, app. 1, cité et district de Montréal, s'adresse au Lieutenant-Gouverneur en conseil de la Province de Québec, en vue d'obtenir un décret changeant son nom en celui de DOROTHY PRUNYER.

MONTREAL, ce 25 mai 1992. BORENSTEIN, DUQUETTE, BROIT & SHEA Procureurs de la requérante.

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM
AVIS est donné que DOROTHY GRACIA, domiciliée et résidente au 1040, rue Van Horne, app. 1, cité et district de Montréal, s'adresse au Lieutenant-Gouverneur en conseil de la Province de Québec, en vue d'obtenir un décret changeant son nom en celui de DOROTHY PRUNYER.

MONTREAL, ce 25 mai 1992. BORENSTEIN, DUQUETTE, BROIT & SHEA Procureurs de la requérante.

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM
AVIS est donné que DOROTHY GRACIA, domiciliée et résidente au 1040, rue Van Horne, app. 1, cité et district de Montréal, s'adresse au Lieutenant-Gouverneur en conseil de la Province de Québec, en vue d'obtenir un décret changeant son nom en celui de DOROTHY PRUNYER.

AVIS est donné, conformément à l'Article 1571 (D) du Code Civil du Bas-Canada, que LA TAVERNE RIVIERE-DU-LOUP-ST-SIMEON LIMITÉE par "General Assignment of Book Debts" exécutée le 1er mai 1992 et enregistré à Montréal, Québec, Abitibi Charlevoix #1, Témiscouata et Saguenay sous les numéros 4505068, 1464706, 300233, 91423, 314115 et 168109 respectivement, a cédé et transporté toutes dettes, présentes ou futures, payables à l'heure et à la date de la date de la déclaration de l'intention de CITE DE L'OUTILS CORBUSIER INC. ET RICHARD DÉCARIE.

Partie demanderesse
CITÉ DE L'OUTILS CORBUSIER INC. ET RICHARD DÉCARIE

Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à CITE DE L'OUTILS CORBUSIER INC. ET RICHARD DÉCARIE, de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

AVIS est donné, conformément à l'Article 1571 (D) du Code Civil du Bas-Canada, que LA TAVERNE RIVIERE-DU-LOUP-ST-SIMEON LIMITÉE par "General Assignment of Book Debts" exécutée le 1er mai 1992 et enregistré à Montréal, Québec, Abitibi Charlevoix #1, Témiscouata et Saguenay sous les numéros 4505068, 1464706, 300233, 91423, 314115 et 168109 respectivement, a cédé et transporté toutes dettes, présentes ou futures, payables à l'heure et à la date de la date de la déclaration de l'intention de CITE DE L'OUTILS CORBUSIER INC. ET RICHARD DÉCARIE.

Partie demanderesse
CITÉ DE L'OUTILS CORBUSIER INC. ET RICHARD DÉCARIE

Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à CITE DE L'OUTILS CORBUSIER INC. ET RICHARD DÉCARIE, de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

AVIS est donné, conformément à l'Article 1571 (D) du Code Civil du Bas-Canada, que LA TAVERNE RIVIERE-DU-LOUP-ST-SIMEON LIMITÉE par "General Assignment of Book Debts" exécutée le 1er mai 1992 et enregistré à Montréal, Québec, Abitibi Charlevoix #1, Témiscouata et Saguenay sous les numéros 4505068, 1464706, 300233, 91423, 314115 et 168109 respectivement, a cédé et transporté toutes dettes, présentes ou futures, payables à l'heure et à la date de la date de la déclaration de l'intention de CITE DE L'OUTILS CORBUSIER INC. ET RICHARD DÉCARIE.

Partie demanderesse
CITÉ DE L'OUTILS CORBUSIER INC. ET RICHARD DÉCARIE

Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à CITE DE L'OUTILS CORBUSIER INC. ET RICHARD DÉCARIE, de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

AVIS est donné, conformément à l'Article 1571 (D) du Code Civil du Bas-Canada, que LA TAVERNE RIVIERE-DU-LOUP-ST-SIMEON LIMITÉE par "General Assignment of Book Debts" exécutée le 1er mai 1992 et enregistré à Montréal, Québec, Abitibi Charlevoix #1, Témiscouata et Saguenay sous les numéros 4505068, 1464706, 300233, 91423, 314115 et 168109 respectivement, a cédé et transporté toutes dettes, présentes ou futures, payables à l'heure et à la date de la date de la déclaration de l'intention de CITE DE L'OUTILS CORBUSIER INC. ET RICHARD DÉCARIE.

Partie demanderesse
CITÉ DE L'OUTILS CORBUSIER INC. ET RICHARD DÉCARIE

Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à CITE DE L'OUTILS CORBUSIER INC. ET RICHARD DÉCARIE, de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

AVIS est donné, conformément à l'Article 1571 (D) du Code Civil du Bas-Canada, que LA TAVERNE RIVIERE-DU-LOUP-ST-SIMEON LIMITÉE par "General Assignment of Book Debts" exécutée le 1er mai 1992 et enregistré à Montréal, Québec, Abitibi Charlevoix #1, Témiscouata et Saguenay sous les numéros 4505068, 1464706, 300233, 91423, 314115 et 168109 respectivement, a cédé et transporté toutes dettes, présentes ou futures, payables à l'heure et à la date de la date de la déclaration de l'intention de CITE DE L'OUTILS CORBUSIER INC. ET RICHARD DÉCARIE.

Partie demanderesse
CITÉ DE L'OUTILS CORBUSIER INC. ET RICHARD DÉCARIE

Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à CITE DE L'OUTILS CORBUSIER INC. ET RICHARD DÉCARIE, de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

AVIS est donné, conformément à l'Article 1571 (D) du Code Civil du Bas-Canada, que LA TAVERNE RIVIERE-DU-LOUP-ST-SIMEON LIMITÉE par "General Assignment of Book Debts" exécutée le 1er mai 1992 et enregistré à Montréal, Québec, Abitibi Charlevoix #1, Témiscouata et Saguenay sous les numéros 4505068, 1464706, 300233, 91423, 314115 et 168109 respectivement, a cédé et transporté toutes dettes, présentes ou futures, payables à l'heure et à la date de la date de la déclaration de l'intention de CITE DE L'OUTILS CORBUSIER INC. ET RICHARD DÉCARIE.

Partie demanderesse
CITÉ DE L'OUTILS CORBUSIER INC. ET RICHARD DÉCARIE

Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à CITE DE L'OUTILS CORBUSIER INC. ET RICHARD DÉCARIE, de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

AVIS est donné, conformément à l'Article 1571 (D) du Code Civil du Bas-Canada, que LA TAVERNE RIVIERE-DU-LOUP-ST-SIMEON LIMITÉE par "General Assignment of Book Debts" exécutée le 1er mai 1992 et enregistré à Montréal, Québec, Abitibi Charlevoix #1, Témiscouata et Saguenay sous les numéros 4505068, 1464706, 300233, 91423, 314115 et 168109 respectivement, a cédé et transporté toutes dettes, présentes ou futures, payables à l'heure et à la date de la date de la déclaration de l'intention de CITE DE L'OUTILS CORBUSIER INC. ET RICHARD DÉCARIE.

Partie demanderesse
CITÉ DE L'OUTILS CORBUSIER INC. ET RICHARD DÉCARIE

Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à CITE DE L'OUTILS CORBUSIER INC. ET RICHARD DÉCARIE, de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

AVIS est donné, conformément à l'Article 1571 (D) du Code Civil du Bas-Canada, que LA TAVERNE RIVIERE-DU-LOUP-ST-SIMEON LIMITÉE par "General Assignment of Book Debts" exécutée le 1er mai 1992 et enregistré à Montréal, Québec, Abitibi Charlevoix #1, Témiscouata et Saguenay sous les numéros 4505068, 1464706, 300233, 91423, 314115 et 168109 respectivement, a cédé et transporté toutes dettes, présentes ou futures, payables à l'heure et à la date de la date de la déclaration de l'intention de CITE DE L'OUTILS CORBUSIER INC. ET RICHARD DÉCARIE.

Partie demanderesse
CITÉ DE L'OUTILS CORBUSIER INC. ET RICHARD DÉCARIE

Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à CITE DE L'OUTILS CORBUSIER INC. ET RICHARD DÉCARIE, de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

AVIS est donné, conformément à l'Article 1571 (D) du Code Civil du Bas-Canada, que LA TAVERNE RIVIERE-DU-LOUP-ST-SIMEON LIMITÉE par "General Assignment of Book Debts" exécutée le 1er mai 1992 et enregistré à Montréal, Québec, Abitibi Charlevoix #1, Témiscouata et Saguenay sous les numéros 4505068, 1464706, 300233, 91423, 314115 et 168109 respectivement, a cédé et transporté toutes dettes, présentes ou futures, payables à l'heure et à la date de la date de la déclaration de l'intention de CITE DE L'OUTILS CORBUSIER INC. ET RICHARD DÉCARIE.

Partie demanderesse
CITÉ DE L'OUTILS CORBUSIER INC. ET RICHARD DÉCARIE

Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à CITE DE L'OUTILS CORBUSIER INC. ET RICHARD DÉCARIE, de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

AVIS est donné, conformément à l'Article 1571 (D) du Code Civil du Bas-Canada, que LA TAVERNE RIVIERE-DU-LOUP-ST-SIMEON LIMITÉE par "General Assignment of Book Debts" exécutée le 1er mai 1992 et enregistré à Montréal, Québec, Abitibi Charlevoix #1, Témiscouata et Saguenay sous les numéros 4505068, 1464706, 300233, 91423, 314115 et 168109 respectivement, a cédé et transporté toutes dettes, présentes ou futures, payables à l'heure et à la date de la date de la déclaration de l'intention de CITE DE L'OUTILS CORBUSIER INC. ET RICHARD DÉCARIE.

Partie demanderesse
CITÉ DE L'OUTILS CORBUSIER INC. ET RICHARD DÉCARIE

Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à CITE DE L'OUTILS CORBUSIER INC. ET RICHARD DÉCARIE, de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

AVIS est donné, conformément à l'Article 1571 (D) du Code Civil du Bas-Canada, que LA TAVERNE RIVIERE-DU-LOUP-ST-SIMEON LIMITÉE par "General Assignment of Book Debts" exécutée le 1er mai 1992 et enregistré à Montréal, Québec, Abitibi Charlevoix #1, Témiscouata et Saguenay sous les numéros 4505068, 1464706, 300233, 91423, 314115 et 168109 respectivement, a cédé et transporté toutes dettes, présentes ou futures, payables à l'heure et à la date de la date de la déclaration de l'intention de CITE DE L'OUTILS CORBUSIER INC. ET RICHARD DÉCARIE.

Partie demanderesse
CITÉ DE L'OUTILS CORBUSIER INC. ET RICHARD DÉCARIE

Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à CITE DE L'OUTILS CORBUSIER INC. ET RICHARD DÉCARIE, de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

AVIS est donné, conformément à l'Article 1571 (D) du Code Civil du Bas-Canada, que LA TAVERNE RIVIERE-DU-LOUP-ST-SIMEON LIMITÉE par "General Assignment of Book Debts" exécutée le 1er mai 1992 et enregistré à Montréal, Québec, Abitibi Charlevoix #1, Témiscouata et Saguenay sous les numéros 4505068, 1464706, 300233, 91423, 314115 et 168109 respectivement, a cédé et transporté toutes dettes, présentes ou futures, payables à l'heure et à la date de la date de la déclaration de l'intention de CITE DE L'OUTILS CORBUSIER INC. ET RICHARD DÉCARIE.

Partie demanderesse
CITÉ DE L'OUTILS CORBUSIER INC. ET RICHARD DÉCARIE

Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à CITE DE L'OUTILS CORBUSIER INC. ET RICHARD DÉCARIE, de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

AVIS est donné, conformément à l'Article 1571 (D) du Code Civil du Bas-Canada, que LA TAVERNE RIVIERE-DU-LOUP-ST-SIMEON LIMITÉE par "General Assignment of Book Debts" exécutée le 1er mai 1992 et enregistré à Montréal, Québec, Abitibi Charlevoix #1, Témiscouata et Saguenay sous les numéros 4505068, 1464706, 300233, 91423, 314115 et 168109 respectivement, a cédé et transporté toutes dettes, présentes ou futures, payables à l'heure et à la date de la date de la déclaration de l'intention de CITE DE L'OUTILS CORBUSIER INC. ET RICHARD DÉCARIE.

Partie demanderesse
CITÉ DE L'OUTILS CORBUSIER INC. ET RICHARD DÉCARIE

Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à CITE DE L'OUTILS CORBUSIER INC. ET RICHARD DÉCARIE, de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Commune de Boucherville
CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LONGUEUIL
COUR MUNICIPALE DE LA VILLE DE BOUCHERVILLE
AVIS PUBLIC
AVIS PUBLIC est par la présente donné que les personnes ci-après nommées sont sommées de se présenter à la Cour municipale de la Ville de Boucherville au 500 Rivière-aux-Pins, Boucherville, à 18.30 heures, le 14 septembre 1992, devant le Juge municipal, afin de répondre sous inculpations et être traitées selon la loi puse que signifiaction n'a pu être faite autrement, n'ayant aucune adresse connue dans la province de Québec.

VILLE DE BOUCHERVILLE — VS —

NOM	DATE DE NAISSANCE	NUMÉRO DE DOSSIER
JACQUES, Marcel	38-07-25	B-91-381
JACQUES, Marcel	38-07-25	B-91-382
THERRIEN, Marc-Stéphane	65-12-22	A-76923-91
THERRIEN, Marc-Stéphane	65-12-22	A-76924-91
DUBOIS, Daniel	55-08-30	A-82106-91
GAGNE, Denis	57-06-10	A-84013-91
CUNYANZA, Juan José	68-01-24	A-83384-91
MERCIER, Denis	68-08-08	A-84422-91
DUCHARME Claude	35-10-24	A-84531-91
LÉVESQUE, Marcel	61-10-31	A-84720-91
LÉVESQUE, Marcel	61-10-31	A-84858-91
DEVEAU, Pierre	60-11-14	A-84863-91
AREZ, Linda	69-10-10	A-84888-91
CASAVANT, Daniel	59-01-16	A-84929-91
BENOIT, Alain	62-03-05	A-84998-91
BENOIT, Alain	62-03-05	A-84999-91
CUNSON, Marie-Claude	68-02-06	A-85024-91
COLLIN, Stéphane	66-12-16	A-85029-91
JACQUES, Marcel	38-07-25	A-85045-91
JACQUES, Marcel	38-07-25	A-85046-91
JACQUES, Marcel	38-07-25	A-85047-91
TRITES, Allan	67-02-06	A-85262-91
RENAUD, Guy	60-08-11	A-85269-91
BELEC, Sylvain	56-10-13	

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 16H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: **286-1200**
Télécopieur: **286-8198**

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes Montréal, H2Y 3S6

101 Propriétés à vendre

A 20 MIN. DE MONTRÉAL, bungalow 88, moderne, 37 x 48, garage, piscine, chauffage, taxes basses, autres extra. 169 000\$. 1-358-4803.

A STE-ANNE-DES-PLAINES, bungalow 1979, 4 chambres, piscine 18 p., grand terrain, taxes basses, autres extra. 285 000\$. 79-0053 3108.

AMUNTSIC, Prestigieux triplex, terrain 12 500 p.c., garage double, 2 p.m. m. OÙ LOCATION: Superbe r-d-c 1/2 avec s/sol 5 1/2, en bureau ou app. bail 24 mois. Références exigées. 387-3508, après 18h.

ANJOU, luxueux triplex 32 x 48 (rotonde), gar. x 2, toiture neuve. Ben sûr près de tout. Métro, climats. 493-6027.

BELLE RÉSIDENCE à Limo, Pérou, 2 étages, briques/alum., 4 c.c., eau ch., cuisine marillière. Sono San Juan MIRAFLORIS. 529-8435

BELLOI, semi-détaché, très propre, prix d'évaluation, 71 500\$, thermopane. 514-464-8898 ou 819-534-2141.

BIJOU ST-ANTOINE-SUR-RICHELIEU, cote victorien 1878, 16 pces. Vue sur Richelieu, meublé, rénové. Permis résidence personnes âgées ou handicapées. 179-0053. 661-4007

BILLETAY, triplex, 7 1/2 x 2 x 4 1/2, rue Châteaubriand, métro J-Talon. 277-7656

BORD DE L'EAU, Duvény, navigable, payager, crépus, int. style Déco, 299 000\$. 525-2532.

BORD DE L'EAU, St-François, évalué 254 100\$ dit absolument vendable, faites offre. 385-0358 ou 1-514-FAX-INFO #7101.

CENTRE-VILLE, Le Château, 2 c.c. + 1, très éclairé, près Rue Cartier, foyer, 1 800 p.c. 849-6891.

CHOMÉDEY, bung 86, 3 c.c., s/sol fini, garage, 2 s/bains, pavé uni, grand terrain, 134 000\$. 688-5892.

CRABTREE 1991, 240, 76 avenue, sans TPS, 1x953, toit cathédrale, bibliothèque + podium céramique, miroir m à m, douche en coin, 3 c.c., balcon 12 x 12 en ciment, terrasse, 76 000\$. R. Corfield 1-759-2333.

DOCTEUR, DENTISTE, PROFESSIONNELS
Luxueux duplex tripartite 550 000\$. 800 Lacoste (9025-27) 852-2860.

DUVÉRAY, bungalow, foyer, garage entrée double, piscine creusée. Dans rond-point. 165 000\$. 663-9481

LACHENAIÉ (1114 MINGAN), basé, près du golf, adosé à 20 000 p.c. et plus, à la pointe du St-Colum, à partir de 79 000\$. 478-4221.

N. ROSEMONT, 2 x 5 1/2, s/sol fini 1 c.c., hall marbre, foyer, garage double (à électric.) + extra. 259-4743

N.D.G. (Snowdon), cottage pierre, rénové, baseris, pi. bois fier, foyer impeccable, face parc, bien payagé. 227 000\$. 523-9116, 482-1367.

OUTREMONT, Duplex rue Du Manoir, 6 1/2 x 7 1/2, garage, haut libre S.V.P. pas d'agent. 789-3542

POUR UNE MAISON DE PRÉSTIGE à la ferme de Papineau au 2764 Prudentiel, Vimont. Prix discutables, suggère 225 000\$. 386-5355

ST-ANTOINE SUR RICHELIEU maison neuve aère ouverte, très éclairée, cuisine moderne, bain podium, 2 grandes c.c., façade briques, garage, A.P.C.H.Q. quatre suites. 85 000\$. 787-3482.

ST-JANVIER triplex neuf, 2 ans, 210 000\$. 648-5359, 648-5349

ST-LAMBERT, site idéal sur golf privé, 8 min. centre-ville, grand bungalow brisé, 4 chambres, foyer, s/sol fini. 215 000\$. 923-3335

STE-DOROTHÉE, bung 3 chambres, taxes basses, s/sol fini, garage, combustion sole, aubaine. 55 000\$. 889-2151

STE-DOROTHÉE, bung 80, salon, s/diner, cuisine, 3 c.c., 2 s/b., s/sol fini, foyer, piscine creusée, payager, + extras, 689-5100

STE-THÉRÈSE-EN-HAUT, split de luxe avec garage intégré, piscine creusée, 8000 p.c., 3 c.c., neuf. 180 000\$. 433-8425

TERRÉBONNE OUEST, construction 90, 3 c.c., beaucoup d'EXTRA. 433-7429.

VOUS CHERCHEZ un investissement sûr et sûr cher. Excellents avantages fiscaux. Avants notaires de France exclusives Michel Gazeau. 953-3495 chr.

WAVEURY/ST-VIATEUR
Triplex 2 x 4 1/2, 1 x 5 1/2 (libre), court, cové.
135 000\$. 849-6745.

ÉPARGNEZ 1000\$, sur l'achat d'une maison neuve Bonnevillie, transfert d'un dépôt de 5000\$ tassé à 4000\$. 397-255-7832.

102 Condominiums Co-propriétés

A ANGUS, ROSEMONT, Par le propriétaire, condo, 4 1/2, face au parc Edmond Hamelin, 1er étage, foyer, impeccable, très bien situé. Jour 598-8437, soir 481-1874.

AMUNTSIC, 4 1/2, repentigny 92, 2 c.c., terrasse, mezzanine, foyer, grand séjour, ascenseur 130 000\$. Pas d'agent. Sur rv 389-5121.

BORD DE L'EAU, CHOMÉDEY
BEAUCOUP D'OPTIONS. 973-4656

CONDO, Verreries, les des Soeurs, 900 p.c., 1 c.c., solarium, 4e étage, vue ville, libre 15 juin. 130 000\$. 782-1513

DUVÉRAY, domaine du Barrage, luxueux 5 1/2, 1587 pi., vue directe sur parc, rivière et Montréal. 198 000\$. 661-7163

MAGOG condo temps partagé, vue lac MEMPHREMGAG, 5 000\$, 35 ans, membre R.C.I., 1-469-4531.

N.D.G. 4379, Old Orchard Haut duplex 681, 8 1/2, A.I., 5 c.c., chère déco, pentes partout, foyer, 10 min centre-ville. Michel 486-9082-522-1600

OUTREMONT, Le TOURNESOL 10e étage, vue panoramique, 3 c.c., 2 s/b., garage, jacuzzi, sauna. 272-5519, après 18h.

INDEX DES REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100-199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100-150 Achat-vente-échange
160-199 Location

200-299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200-250 Achat-vente-échange
251-299 Location

300-399 MARCHANDISES
400-499 OFFRES D'EMPLOI
500-599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES

600-699 VÉHICULES

103 Condominiums Co-propriétés

PRES HOPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT
Condominium de prestige, tour du Métros, 8ème étage, vue dégagée et superbe sur ville et boisé protégé, lumière intérieure, 1 500 pi. ca., puis terrasse près de 400 pi. ca., 2 b./to, 2 garages intérieurs. Tous services incluent sauna, piscines intérieure et extérieure, bain tourbillon, salle d'exercices. Construction de qualité, concierge résident, copropriétaires responsables, sécurité, confort, proximité de toutes écoles. Libre immédiatement. Prix: 210 000 \$ sur rendez-vous. Tél: 987-3638, soir 368-2704.

RUE RIDGEWOOD Spacieux 3 1/2, très tranquille, vue fr/igo, accès jardin. 735-4192.

TERRASSE THORNCLIFFE à Rosemère: Luxueux condo, 4 1/2, face aux fontaines (5) électroménagers inclus. 115 000\$. 430-8926.

105 Propriétés à revenus

LACHENAIÉ
SITE PRIVILÉGIÉ, imm. très propre, 20 + 24 logements, rev. annuel 101 280\$ + 118 900\$. Portefe. complète. 474-0270

LAFONTAINE, quadruplex, tupe hyp. 9750\$ jusqu'en février 97, revendu 17 040\$/on. bons locataires. 685-5628

PLATEAU triplex très bonne condition 3 x 5 1/2, s/sol fini avec atelier de travail, cour climatisé, revenu 18 300\$. Prix: 160 000\$. 523-4428.

STE-ANNE-DES-PLAINES, 6 x 4 1/2, const. 89, secteur tranquille, près services, esp. rangement, rev. 29 580\$, 474-1676.

VEIEUX-LONGUEUIL, portion de 12 logements, part de 30% à 50%, à vendre. Bon rendement 647-3553, 468-0846.

105 Extérieur de Montréal

A STE-MARTHE, aubaine, faut voir, 3 chambres, 2 s/bains, toit cathédrale, terrain closé, grande remise. 595 000\$. 823-8007.

BORD DE L'EAU, 250 pi de façade lac Cloutier, navigable, super cottage 3 pièces, salon avec foyer, terrain aménagé arbres adultes, piége invisible en sable. Endroit rêvé. Joseph Dumais Re/Max/Lon 759-3028.

BORD DE L'EAU, rivière Beauport, 40 min. ouest de Mt. 28 000 p.c., bung 5 1/2, foyer, piscine, garage. Libre. 155 000\$. 633-1804 ou 1-269-2785.

LACHUTE, Lac St-John, accès au lac, bung 4 saisons, 24 x 40, 3 c.c., véranda grillagée 15 X 11, 14 700 p.c. car. s/sol fini, 90 000\$. 514-642-9334.

VILLAGE ST-ALEXANDRE, St-Jean, 28 x 70, garage chauffé, 2 remis, 40 000 p.c. à 115 000\$. 1-346-1222.

120 Laurentides

CONDO A LOUER, Mont-St-Sauveur, 4 1/2, foyer, tout équipé. SEMAINE/MOS/ANNÉE. 351-2332.

CONDO A PINOYEAU SUR LAC TREMBLANT... SAISON: 627-6352

CONDO, luxueux 1 1/2, pi. touristique, 2 demeures de juillet. 700\$/sem. 662-9472.

LAC CARRÉ, grand 3 1/2, neuf, patio ensaislé, fane de montagne, vue Mt Blanc, 75 min. de Mt. Juin à oct. 4655 chauffé. FAUT VOIR!
523-9757, 819-688-3836

NOMININGUIE, Chambres et Pension
Autobus, piége privé. DENSE.
819-278-3954 ou 3603

121 Cantons de l'Est

A MELBOURNE, maison 10 pièces, garage seul, 38 acres boisés.
819-826-5116

BELLE MAISON, Viceroy en cédre, domicile chaleureux, gr. terrain, ciré, planches bois, belle meublerie, foyer artisan, en pleine campagne, endroit privé et pittoresque, 40 min de Montréal près St-Jean Appareil et plus 1 110 000\$. 1-296-4752.

CANTONS DE L'EST
Près de Magog, site enchanté, domaine superbe de 35 acres. Manège pour chevaux, écurie, équipement incl. Remise de voitures. Maison de style, piscine intérieure, garage double. 819-346-4527 819-876-5842

LAC BROME MANOIR INVERNESS
Égérie copropriété de style loyaliste, dans rez ensemble riverain. 1 000 p.c., plus terrasse, 2 c.c., 1 s/bain, 5 appareils ménagers, foyer, grands rangements. Tous services incluent 2 piscines, marina, tennis, entrelien extérieur. Copropriétaires soigneux, confort, sécurités, tranquillité. A moins de 30 minutes de 6 centres de ski, d'un développement en annexé. Logis 4 saisons. Libre immédiatement. Prix: 125 000 \$ sur rendez-vous.
Tél: 987-3838, soir: 388-2704.

LAC MÉGANTIC, maison style suisse, 14 ans, grand terrain, 330 pi. sur le lac, partie boisée et gazoon. 300 000\$. (819) 583-4951.

ORFORD, à vendre ou louer, ou pied du Mt Orford, const. neuve, 2 étages, bain tourbillon et sauna, très beau. 819-64-2228.

SITE ENCHANTEUR Près Hatley. Vue splendide 2 maisons (880 et 1 230 p.c.) sur terrain de 5 acres. A 1 h 30 Mt. A. Quelques min. Lacs, centres ski, Jardin, balançoires, hangar, etc. 125 000\$. Libre 1er juillet. 514-485-6880.

SOUTHERE SUR LE LAC MAGOG
Lac privé idéal pour 2 couples 4 c.c., de luxe, du 4 au 25 juin. 819-843-3435.

125 Hors-frontières

VENEZUELA, Puerto Piriri, condo à vendre, 76 ft., face mer, 2 c.c., tout équipé, 43 500\$. 665-4436.

130 Maisons de campagne

AUBAINE, Grace Park près Lachute, bungalow, garage et remise, 2 chambres, terrain 100 x 100, 50 miles de Mt. 514-642-9174.

130 Maisons de campagne

DOMAINE A WICKHAM, 45 min du tunnel Hypolyte, 10 acres 3/4 boisés, maison meublé, tout-sol, cabane à sucre équipée, chasse, 59 900\$. 449-7426 ou 1-819-398-7392.

ST-ANICET
Femme 104 acres avec vue.
105 000\$. Inf. 1-377-4178.

132 Chalets

LAC CHOUTIER, Ste-Béatrix, 2 super chalets, complètement rénovés, bord de lac, feu, ressource panamique, piscine chauffée, disp. immédiatement. A vendre ou à louer à la saison.
654-4947, 1-883-8396

LANAUDIÈRE, terrain bord lac à fruites, superficie 48 897 p.c. boisée, chalet bois 42 000\$. Re/Max/Lon. inf. crfr. Lisa Gaudais 1-759-3008.

RÉSIDENTIEL 6'16 30 x 50, près Parc National de la Mauricie, 30 000\$ nég. 1-819-537-1594

SAINT-MICHEL-DES-SAINTS, chalet 4 saisons, 2 c.c., 40 000 p.c., pierre à faire. 63 000\$. 662-0041.

ST-DONAT, lac La Montagne Noire, chalet style suisse, rénové au complet en 90, à 100 pi. lac, chauff. élec. 50 000\$. 436-5223.

134 Terre/termes

BEAUCE La Guadeloupe, maison, garage, machines, 220 acres de terrain, 400 cordes de bois 95 000\$. 1-418-459-6893

FERME pour gentleman farmer, maison contemporaine, pièces sur pièces, rénovée, meublée. Vue superbe, 105 acres, 1/4 boisé arbres et sapins, ruisseau. Jardin biologique, garage, possibilité de chevaux, etc. Région des bas français. 210 000\$. 819-382-2416.

LOTS A BOIS, 375 acres, chemin au milieu des lots, situé à 10 miles du lac Mégantic, 200 000\$. 1-819-583-0138

RÉGION VAUDREUIL-SOULANGES, ferme horicole (traies, framboises) + ou - 40 arpents, 6 boisés, drainés, système d'irrigation, maison, bâtiments, etc. Pos d'agents 514-764-3336 ou 1-764-3693.

TERRE A BOIS, 138 5 acres avec plantation de 25 000 pins. Bord d'eau rivière rouge et bord du lac Dorval, 10 km de 117 à l'Annonciation. 200 000\$. 819-666-2683.

C.D.N., 3 1/2 ensaislé, à louer, poss. de louer. près U de M/Orotario, cue fr/igo, chauffé, eau chaude, 5855, juil. 731-1386, #2331.

C.D.N., 4921-31 CORONET, 3 1/2, chauffé, eau chaude, poêle/frigo, lav/séch ou s/sol, concage, 345-2228.

C.D.N., 4941-51 CORONET, 3 1/2, 4 1/2, chauffé, eau chaude, poêle/frigo, lav/séch ou s/sol, concage, 738-8356.

C.D.N., 7 1/2, bas duplex, entièrement rénové, dans allée fermée, jardin, garage, près métro, chauffé, éclairé, 1000\$. 735-1957.

C.D.N., 8 pces, 2 s/bains, s/sol, à côté bail U de M, grand, conditions spec., 5301 McKenna. Rendez-vous m. 343-0859.

C.D.N., près U de M, bas et haut duplex, 6 1/2, 5 pièces, bien situé, 9855. Aus: 4 1/2, 6455. face parc, comm./résid., jardin. 733-8723.

C.D.N., Lacombé (métro Université), 5 1/2, 775\$, 100\$, stationnement. Sur 733-7988, rés 341-1639.

C.D.N., face U de M, rue Stirling, Grands 3 1/2-4 1/2, 2 pièces, cuisinette/frigo. 1er juil. et 1er sept. 591-3159.

C.D.N., grand 6 1/2, haut duplex, près métro U de M, garage. 739-7327.

C.D.N., rue Kent, Grand 5 1/2, bas duplex, jardin, ensaislé, tranquille, équipé, près métro, bus, parc, chauff. eau chaude. 6753/mois (meubles Asp.), 341-8644.

CARRÉ ST-LOUIS, 4 1/2, midi s/sol, non chauffé, bois franc, rénové, tranquille, juil. 6205, 499-1542.

CARRÉ ST-LOUIS, 4 1/2, poêle/frigo, balcon, puits de lumière, frais peints, tous neufs. 750\$.
9h à midi et 18h à 20h: 934-4926

CARRÉ ST-LOUIS
Carré 4 1/2 rénové, 849-3937

CARRIER 4093-95, 4 1/2, rénovés, près Parc Lafontaine, 1 mos gratuit. 5855-5505, 844-5811, après 18h.

CARTERVILLE, 4 1/2, haut duplex, élect. top, secteur tranquille, ent. lav/séch. 3 1/2, 2 s/b., 2100\$. 334-7005.

CENTRE-VILLE, MÉTRO BEAU/BEAUPRÉ: Très beau 6 1/2 sur 2 étages, cachet ancien, rénové avec terrasse, bois jarl., 800\$. Beau 3 1/2, rénové avec jardin, libre 1er juil., 450\$. APPELÉ. 844-9129.

CENTRE-VILLE, style condo, 2 c.c., 3 électroménagers, chauffé, 1800 p.c., cachet ancien. A voir! 1000\$ 277-8392.

CENTRE-VILLE métro Beaujeun, beau, grand 5 1/2, chauffé, ler. 7005 274-1251.

CHATEAU LAUZANNE
2111 Turpin, 3 1/2, avec mezzanine, piscine, sauna, sun deck, garage, métro. 933-3322.

CHEMIN STE-CATHERINE
Superbe haut duplex, grand 7 1/2, 4 ch à c. avec garage chauffé. Prés Hôpital Ste-Jeanne, Collège Bêléuf et Université de Montréal! Chauffé, poêle et réfrigérateur.
1 200\$/mois. Libre immédiatement. 737-7554, demandez Perlette Beaudin.

CLARKE, grand, spacieux, haut de duplex, 7 1/2, avec grand balcon, tous les appareils électriques inclus, 1er juil. 935-2801.

COOLBROOK, près Snowdon, 5 1/2 + petit bureau, baseris, élect. associé, prise lav/séch, 6400 non-chauffé. 477-6601 ou 478-3599.

COTE ST-LUC, luxueux haut duplex, 8 1/2, chauffé, garage, 1 200\$.
482-3022

DE BULLION, 3 1/2, 4 1/2, rénovés, poêle/frigo, 429-4277 ou 448-9720.

FULLUM, très grand 6 1/2, ent. rénové, près Radio-Québec. 7005 598-5324.

HENRI JUILIEN, 5 1/2 + s/sol + jardin, 7495, 1 1/2, haut duplex, 468-4696

L.D.R., 4 1/2, 2 pièces, toilette eau, parking, neuf, 1 mos gratuit. 388-4540

LAVAIL, CONDO de luxe, 5 1/2, sur 2 étages, libre. 7505 389-6602.

LONGUEUIL, 6 1/2, foyer, cabanon, stat. juillet. 6805. 449-0304 ou 656-2910.

160 Appartements-logements à louer

DISCRIMINATION INTERDITE

«La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que tout un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.»

LONGUEUIL, haut duplex, luxueux 5 1/2, sect tranquille, stat. déneigé, piscine, grand terrain paysager. 6255, références.
670-2326 ou 670-2089

MERVELLEUSE OPPORTUNITÉ: 3 1/2 entièrement rénové, boiserie, terrasse, ent. tranquille, 5 min métro Rosemont, 375\$, Centre. 272-0109, après 18h.

METRO PI EX

DES IDEES, DES EVENEMENTS

Non à l'apartheid autochtone

Quand on redécouvre les «droits inhérents» pour mieux enfoncer le Québec

Emile Colas
Avocat-conseil

À L'HEURE où l'apartheid est battu en brèche en Afrique du Sud, voilà que le Canada et le Québec annoncent la création d'une nouvelle réserve cri au lac Opiniska, entre Chapais et Chibougamau, pour y parquer une communauté d'autochtones d'environ 520 personnes, au coût de 100 millions de dollars.

Il faut reconnaître que la politique canadienne en matière autochtone est suicidaire et contraire aux intérêts légitimes de cette population qui, depuis 1760, a subi les affres d'un traitement discriminatoire et humiliant.

Jusqu'à tout récemment, le ministère des Affaires indiennes pratiquait une politique de souveraineté mépris vis-à-vis les indiens et les esquimaux et n'a rien fait pour les aider à entrer de plain-pied dans le 20e siècle afin de les faire bénéficier des avantages politiques, sociaux et culturels de l'ensemble de la population canadienne.

Une fois de plus, on se sert des autochtones sans pour autant vouloir les servir, en les agitant comme un pion contre le Québec.

Cette politique a consisté à les parquer dans des réserves où ils se sont abrutis dans l'alcoolisme et dans la drogue. Des programmes de désintoxication et de réhabilitation ont finalement dû être mis sur pied pour tenter de corriger partiellement la situation, malheureusement sans grand résultat.

Utilisés comme un pion politique

Subitement, sans mandat de quiconque et en l'absence du Québec, certains politiciens, en mal d'assourir des haines viscérales à l'endroit des francophones, découvrent les autochtones, les accueillent à bras ouverts et leur reconnaissent des «droits inhérents» qu'ils leur ont toujours refusés, décident d'annuler les ententes passées afin de rouvrir d'anciennes plaies et ainsi créer un climat conflictuel susceptible de faire passer au second plan les demandes légitimes du Québec.

Une fois de plus, on se sert des autochtones sans pour autant vouloir les servir. Il faut reconnaître que les autochtones eux-mêmes ont été desservis par certains des leurs, qui, ayant quitté les réserves, ont compris que pour accéder à l'enseignement supérieur et à la connaissance contemporaine, il est nécessaire de se confronter aux réalités canadiennes et de bénéficier des avantages offerts aux citoyens de cette société.

Que penser des millions versés en honori-



Détails de la page une du Grand voyage au pays des Hurons de Gabriel Sagard (1632).

res professionnels aux avocats, aux comptables et aux économistes ?

Sans compter tous les pseudo-amis des autochtones venus de tous les horizons pour les conseiller, les guider, ce soit des psychologues, des sociologues ou tous autres «logues» de quelques disciplines, qui se font payer grassement pour des services qui ne font souvent que desservir cette population vulnérable et fragile.

Depuis 1969, la politique des affaires indiennes a évolué d'un extrême à l'autre. Le budget est maintenant de 4 milliards et demi pour le fédéral et d'un milliard pour les provinces. À ce rythme-là, les gouvernements maintiennent dans une sujétion ceux-là même qui aspirent à devenir des citoyens à part entière et qui veulent retrouver une dignité qui devait leur être garantie par la Déclaration canadienne des droits de la personne.

Il y a lieu de dénoncer la politique canadienne et québécoise en matière autochtone, qui est avant tout une politique d'apartheid et surtout une politique à courte vue. Politique qui, loin d'aider, ne fait que maintenir dans l'ignorance, la division et l'abrutissement des groupes épars répartis sur plus de 500 réserves qui ont le droit de devenir des citoyens à part entière, comme tous les autres Canadiens, sans distinction de sexe, de race, de langue ou de religion.

Il faut abolir les réserves

Ce n'est pas en versant des milliards chaque année que l'on aidera les autochtones à sortir de l'ornière dans laquelle on les a maintenus depuis si longtemps. C'est en abolissant progressivement les réserves, en permettant à leurs enfants d'accéder à l'enseignement public canadien, en leur accordant la possibilité de côtoyer la mosaïque qui forme le Canada, qu'ils pourront apprendre à se diriger eux-mêmes et prendre en main leur destinée.

Le problème autochtone doit être désamorçé et sortir de son aspect folklorique que certains dirigeants veulent maintenir pour apitoyer les âmes sensibles qui aiment se prélasser dans l'exotisme.

Nos autochtones sont victimes et resteront victimes tant et aussi longtemps que l'on continuera à les gaver d'argent pour leur permettre de dénigrer ceux-là mêmes qui veulent les aider, de provoquer des manifesta-

tions médiatiques, des appels à la sensibilité internationale, celle-là même qui s'apitoie sur les blancs alors que des populations entières du tiers monde périssent dans la famine et dans l'indifférence.

Le moment est venu pour les Canadiens de faire appel à la communauté internationale pour dénoncer l'apartheid canadien qui est plus insidieux, plus néfaste et plus destructeur que celui de l'Afrique du Sud. Les Canadiens doivent dénoncer tous les gouvernements tins qui utilisent les fonds publics pour leurs intérêts politiques personnels en subventionnant des groupuscules locaux qui servent à diviser le pays au lieu de l'aider à sortir du marasme constitutionnel dans lequel il se débat depuis le rapatriement de la constitution.

Le rôle des médias lors de la crise d'Okla a été néfaste et n'a servi qu'à alimenter la haine, le mépris et la division.

À cette époque, je représentais le *Committee for Change* d'Okla qui regroupait des éléments positifs des autochtones de ce territoire et qui m'ont appelé afin que j'alerte les autorités fédérale et provinciale pour obtenir protection contre les exactions, les menaces et sévices des *Warriors*.

J'ai informé les ministres responsables tant au fédéral qu'au provincial et ils ont refusé de croire que les *Warriors* étaient payés par une certaine pègre américaine qui désirait ouvrir un bingo sur le territoire d'Okla : ceux-là mêmes qui exploitent des bingos dans d'autres réserves.

On a préféré ignorer l'appel des gens raisonnables qui désirent s'intégrer à la population et être considérés comme des citoyens à part entière. Cela faisait beaucoup moins médiatique. On a préféré signer un bout de papier avec un mineur de 17 ans jouant aux cow-boys et aux Indiens.

La comédie a assez duré. On a réussi par ces spectacles à détourner l'attention de la population canadienne des vrais problèmes : chômage, économie en chute libre, drogue, violence.

Des groupes influents d'autres provinces ont voulu discréditer le Québec en accusant sa population de racisme, de violence, d'injustice sociale. Tout cela pour affaiblir la position du Québec sur la scène nationale et internationale.

À moins que les gouvernements tins ne se réveille et réalisent l'énormité du mal qu'ils font aux autochtones en se servant d'eux pour ouvrir des passions politiques, le

bien des programmes dont les coûts de réalisation n'avaient aucune commune mesure avec les propositions initiales que ces partenaires nous avaient faites.

En tant qu'administrateurs des fonds qui nous avaient été confiés par les gouvernements, la Ville et les commanditaires privés, nous ne pouvions accepter une telle surenchère.

Quant à vos affirmations concernant l'absence de transparence, le conseil d'administration de la Corporation a toujours agi dans le respect intégral du statut et du mandat de la Corporation. Si nous avons été constitués en société privée autonome, c'est que cela était indispensable, à mon avis, pour réaliser, dans le délai imparti et à l'intérieur du budget approuvé, le mandat qui nous avait été confié.

Transparente, vraiment ?

Lise Bissonnette

QUELQUES rappels historiques utiles :

1— Durant les premiers mois d'existence de la Corporation, le programme initial des fêtes s'étendait sur toute une année et leur budget minimum était de 54 millions. Ce n'est qu'à l'arrivée de M. Petit qu'on a renoncé à une tranche de 10 millions de dépenses et qu'on a réduit le programme de plus de six mois.

2— Si on a dû mettre fin à des contrats avec des partenaires qui avaient des idées de grandeur, ce que confirme M. Kenniff, c'est parce que quelqu'un, quelque part, avait commencé à signer ces contrats et à trouver leurs idées séduisantes.

3— Je n'ai aucunement mis en doute l'intégrité de la Corporation, mais je me suis scandalisée de son absence de transparence, une politique voulue et planifiée par un gouvernement municipal RCM qui s'est fait élire en préchant le contraire. La Ville de Montréal et son maire ont bel et bien choisi de constituer la Corporation des célébrations du 350e en « société privée autonome » et non, comme c'est normalement le cas pour les sociétés paramunicipales, en organisme public.

M. Kenniff s'associe à cette décision en

la trouvant « indispensable » pour réaliser le mandat « dans les délais impartis et à l'intérieur du budget approuvé ». Rappelons simplement que la Corporation a été créée en décembre 1988 ! Le délai était ample, tellement que la Corporation a eu les moyens de perdre un an et demi avant de commencer à fonctionner normalement.

La seule raison plausible pour le choix de ce statut, c'est donc le désir de la Ville de soustraire la Corporation à l'examen habituel que doivent subir les organismes publics. Le vérificateur de la Ville de Montréal vient d'ailleurs de dénoncer nommément ce protocole d'entente entre la Ville et la Corporation, et affirme qu'il « déroge aux règles de l'imputabilité ». Il a demandé, et on lui a refusé, écrit-il encore, « au moins un droit de regard sur l'exploitation de la Corporation ».

Quant au conflit qui oppose la Corporation et les médias sur l'accès à l'information, on nous permettra de douter que Montréal y soit totalement étranger. D'une part le directeur de la Corporation a déjà dit au DEVOIR (le 15 mai) que ce n'était « le souhait ni de la Corporation ni des cadres de cacher de l'information ». D'autre part, la solidarité étanche et remarquable dont témoigne la Ville sur ce dossier laisse aussi, disons, quelques doutes.

Canada sera emporté dans la vague séparatiste.

Tout cela fait partie des exercices de politologiques, de constitutionnalistes et de tous ces spécialistes de la désinformation qui tracent des lignes pour réduire le territoire du Québec à ce qu'il était au temps de la conquête. Il semble préférable de découper le cinquième du territoire pour le donner à quelques centaines de malheureux Esquimaux qui croient qu'on leur veut du bien en les maintenant dans l'ignorance et l'isolement.

Et maintenant la souveraineté-association !

Le silence officiel qui entoure ce problème fondamental de société est coupable et doit être dénoncé. J'ai représenté les Indiens de Caughnawaga et d'Okla durant les années noires des affaires indiennes. Ces autochtones sont attachants et sympathiques, ils sont malheureusement influençables et se laissent bernier par les promesses mensongères que l'on distille pour les faire réagir dans le sens recherché.

La minute de vérité est arrivée. Le Canada n'a pas les moyens de se faire le protagoniste d'une politique d'apartheid, alors qu'il a été le plus vibrant opposant de cette politique en Afrique du Sud. C'est là le paradoxe de cette position suicidaire, malsaine et injuste.

À cela se greffe maintenant ce projet de souveraineté-association que l'on propose aux autochtones, alors qu'on le refuse aux francophones du Canada depuis la Conquête ! Il y a quelque chose qui ne tourne pas rond au Royaume du Canada !

Le problème autochtone doit être sorti de son folklore, utilisé par certains dirigeants pour apitoyer les âmes sensibles.

Les autochtones doivent d'ici dix ans être capables d'acquiescer les connaissances nécessaires pour pouvoir entrer de plain-pied dans le 21e siècle. Ils doivent être en mesure de sortir de leur état de dépendance et cesser d'être maintenus dans un statut d'assistés sociaux permanents et héréditaires.

Ils doivent pouvoir vivre comme tous les citoyens canadiens sous la protection de la Déclaration canadienne des droits de la personne.

Ils doivent pouvoir s'établir n'importe où au Canada et bénéficier de tous les services sociaux, hospitaliers, éducatifs, économiques dont se prévalent tous les autres Canadiens. Ils doivent être traités sur un pied d'égalité sans se croire obligés de la gaver de subventions, subsides, versements et autres formes de soutien qui ne sont pas offerts aux Canadiens d'autres origines. Il y a là une contravention à l'égalité de tous devant la loi.

Cessons de maintenir des semblants et de se payer des pourvoies pour quelques privilèges et préparons-nous à entrer dans le siècle nouveau avec une politique de liberté, d'égalité et de fraternité pour tous les citoyens qui habitent le territoire canadien. C'est à ce prix que le Canada pourra conserver son unité et sa grandeur.

La Corporation a un vérificateur interne et ses livres sont vérifiés annuellement par un vérificateur externe indépendant. De plus, un comité de vérification du conseil d'administration assure le suivi de tous les dossiers touchant la vérification des livres et des activités de la Corporation.

Pour ma part, je me suis engagé, auprès de la Ville et de la population de Montréal, à ce que nous terminions notre mandat avec un bilan équilibré. Je puis vous assurer que nous avons pris tous les moyens pour obtenir ce résultat. À ce jour, nos efforts ont porté fruit.

Une administration propre

Par ailleurs, la décision de ne pas remettre nos documents de nature administrative aux médias est attribuable au conseil d'administration de la Corporation, et non à la Ville de Montréal. La Ville n'est intervenue d'aucune façon pour influencer la décision prise par la Corporation.

Comme l'a souligné récemment M. Petit, nous rendons des comptes au terme de notre mandat, quant à l'utilisation des fonds qui nous ont été confiés, et quant à l'accomplissement de notre mandat. D'ici là, toutes les énergies de l'équipe des permanents, ainsi que des membres du conseil d'administration, seront consacrées à assurer le succès des fêtes. Si nous en jugeons par les jours d'ouverture, nous sommes dans la bonne voie.

Permettez-moi de conclure en vous disant très clairement que depuis le début des préparatifs des fêtes du 350e, en ma qualité de président du conseil d'administration de la Corporation, j'ai toujours reçu, de la part de la Ville de Montréal et de son maire, un appui et une confiance qui m'ont grandement soutenu à travers toutes les difficultés que nous avons réussi à surmonter.

Aussi y a-t-il lieu de souligner que plusieurs projets immobiliers, tels le musée de la Pointe-à-Callières, le Marché Bonsecours, le Champ-de-Mars et le Parc des Îles, projets qui dotent Montréal d'un réseau muséo-culturel et récréatif de calibre mondial, ont été lancés par la Ville de Montréal et par son maire. En tant que Montréalais, je leur suis très reconnaissant de ce qu'ils ont accompli à la faveur de ce 350e anniversaire de la fondation de notre ville.

Une ville qui a perdu le nord

Jean-Philippe Rheault
Journaliste pigiste, l'auteur travaille notamment au magazine Guide Ressources

DEPUIS 350 ans, Montréal demeure la seule grande ville sur le continent où l'on trouve le nord à l'ouest de la ville. Prenez n'importe quelle carte du centre-ville de Montréal : vous y verrez l'illusion que le nord est en haut alors qu'il est plutôt à droite, 60 degrés à l'est !

Cette confusion est due au fait qu'il est plus facile de consulter une carte de Montréal lorsque les rues sont perpendiculaires à nos yeux. L'île apparaît couchée alors qu'elle baigne en réalité en diagonale très prononcée dans le fleuve Saint-Laurent. Le contraste est troublant pour qui n'habite pas la région immédiate : rien dans le quotidien montréalais n'est conforme à la géographie de l'île.

Le boulevard Saint-Laurent est un exemple parfait du problème. C'est l'artère la plus importante puisqu'elle dirige l'est de l'ouest de la ville depuis 1905. Contrairement à ce qu'on perçoit, Saint-Laurent n'est pas nord-sud mais est-ouest. Le soir après le travail, les automobilistes roulent vers ce qu'ils croient être le nord en affrontant le soleil couchant qui les aveugle à l'horizon. Le soleil se couche pourtant à l'ouest, non ?

Le phénomène de *l'île couchée* a même conduit plusieurs municipalités à se donner à leur création un nom avec un point cardinal qui n'est pas le bon. Westmont (1895) et Montréal-Ouest (1897) sont plutôt au sud. Montréal-Est (1910) au nord et Montréal-Nord (1915) à l'ouest ! Comment se fait-il que personne n'ait pensé à rectifier la situation ?

Dans les années 1960, des citoyens de Montréal-Nord et Montréal-Est ont tenté d'amener leur conseil municipal à donner un nom plus original à ces municipalités. C'est ainsi qu'ils ont proposé que Montréal-Nord devienne Bourget et que le nom de Montréal-Est soit remplacé par Versailles. Sans succès. L'adoption de la loi 101 en 1978 a forcé Montréal West à devenir Montréal-Ouest sans que les élus municipaux n'enviesagent de corriger la faute originelle.

Une drôle d'île où Montréal-Ouest est au sud, Montréal-Est au nord et Montréal-Nord à l'ouest !

Ce sont les Français qui sont responsables de cette illusion, depuis leur arrivée à la Pointe à Callières en 1642. Ils ont cartographié les premières habitations en bordure du fleuve Saint-Laurent de façon à lire la carte à l'horizontale. Les Loyalistes n'ont pas fait mieux après la Conquête de 1760. De nos jours, les cartographes de la CUM ou de firmes privées perpétuent l'illusion du nord... au nord.

Historiquement, il n'y a pas de normes pour placer le nord en haut d'une carte. Marcel Trudel, historien spécialiste de la Nouvelle-France, affirme que l'emplacement du nord sur une carte est un caprice du géographe jusqu'au XVIIIe siècle. Il a même trouvé lors de ses recherches des cartes où le nord était au sud ! Selon lui, le nord s'est fixé au bon endroit plus par imitation que par convention.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, il n'existe pas de normes gouvernementales pour placer le nord en haut d'une carte. Énergie, Mines et Ressources Canada est responsable des cartes et levées topographiques, mais ne régit pas le nord des cartes. À Québec, la Commission de toponymie n'a jamais eu à se pencher sur le cas montréalais, puisqu'elle ne recommande des changements de noms qu'aux municipalités qui en font la demande.

Presque partout ailleurs au Canada, les lacs ou rivières servent de référence pour répartir les points cardinaux réels. À Toronto, le lac Ontario est le seul sud possible. À Winnipeg, la rivière Rouge est l'axe nord-sud de la ville. À Vancouver, la rivière Fraser permet aux banlieues de Vancouver North et West Vancouver d'être vraiment là où leur nom l'indique. À Montréal, le cours du fleuve Saint-Laurent a été ignoré.

Bref, si les Montréalais ont perdu le nord il y a 350 ans, il ne faut pas s'étonner des études qui démontrent qu'ils sont parmi les plus faibles en géographie au pays !

L'équipe du DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes : à l'information générale : Jean Chartier, Yves d'Avignon, Jean-Denis Lamoureux, Louis-G. L'Heureux, Bernard Morrier, Laurent Soumis, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), à l'information culturelle : Michel Bélier (directeur), Paul Desrivieres, Marie Laurier, Robert Lévesque, Nathalie Petrovski, Odile Tremblay (Le Planir des livres), à l'information économique : Robert Ouiras, Catherine Lecoutre, Jean-Pierre Legault, Serge Tuffaut, Claude Turcotte, à l'information politique : Josée Boileau, Pierre O'Neill (partis politiques), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Jocelyne Richer (information générale et parlementaire à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec), Chantal Hébert (correspondante parlementaire à Ottawa), Jocelyn Coulon (politique internationale), François Brousseau (éditorialiste politique internationale et responsable de la page idées et événements); aux affaires sociales : Paul Cauchon (questions sociales), Caroline Montpetit (enseignement primaire et secondaire), Isabelle Paré (enseignement supérieur), Louis-G. Francoeur (environnement), Sylvain Blanchard (relations de travail), Clément Trudel (affaires juridiques), Suzanne Marchand (adjointe à la direction), Marie-Josée Hudon, Jean Sébastien (commis), Danielle Gantara, Thérèse Champagne, Monique Isabelle, Christiane Vaillant (clavistes), Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor inc., située au 775, boul. Labreu, St-Laurent. Envoi de publication - Enregistrement no 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec. Téléphone général (514) 844-3361. Abonnements : (514) 844-5738. LE DEVOIR (USPS - 093708) is published daily by L'Imprimerie Populaire, Limited, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$ 439.00 USD. Second class postage paid at Champlain, N.Y. US POSTMASTER - send address changes to: Insa, P.Q. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518

Thabet (publicitaires), Marie-France Turgeon, Micheline Turgeon (*maquettistes*), Johanne Brunet (*secrétaire*), **L'ADMINISTRATION** Nicole Carmel (*coordonnatrice des services comptables*), Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Marie-France Légaré, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (*secrétaire à l'administration*), Raymond Guay (*responsable du financement privé*), **LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE** Christiane Benjamin (directrice), Monique Corbeil (adjointe), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zaida, Rachel Leclerc-Venne, Jean-Marc Ste-Marie (*superviseur aux promotions des abonnements*), Louise Paquette. **LES ANNONCES CLASSÉES ET LES AVIS PUBLICS** Yves Williams (superviseur), Françoise Blanc, Manon Blanchette, Dominique Charbonnier, Marlène Côté, Françoise Coulombe, France Grenier, Josée Laporte, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Ruelland. **LE DEVOIR** est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, 7743 rue Bourdeau, une division de Imprimeries Québecor inc., 612 ouest rue Saint-Jacques, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor inc., située au 775, boul. Labreu, St-Laurent. Envoi de publication - Enregistrement no 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec. Téléphone général (514) 844-3361. Abonnements : (514) 844-5738. LE DEVOIR (USPS - 093708) is published daily by L'Imprimerie Populaire, Limited, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$ 439.00 USD. Second class postage paid at Champlain, N.Y. US POSTMASTER - send address changes to: Insa, P.Q. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518